



N°44 - Bulletin Municipal 2020



Hall Sportif rénové

Saint-Georges sur-Cher



> St-Georges, commune viticole.

Sommaire

Edito	P. 3
Vie Municipale	P. 4 - 17
Travaux 2019	P. 4
Voirie - Illuminations	P. 5
Bâtiments - Patrimoine	P. 6
Elections municipales	P. 7
Environnement	P. 8 - 9
CCVCC	P. 10 - 11
École, Enfance et Jeunesse	P. 12 - 15
Action Sociale	P. 16
Pompier au féminin...	P. 17
Infos Diverses	P. 18
Tarifs Municipaux	P. 19
Jour de Cher	P. 22
Le camping de St-Georges-sur-Cher	P. 23 - 27
Bibliothèque	P. 28 - 29
Vie Associative	P. 30-39
Manifestations 2020	P. 40

*Jacques Paoletti et toute l'équipe municipale
vous souhaitent une très bonne année
et vous convient à la cérémonie des vœux
qui se déroulera
le vendredi 10 janvier 2020 à 19 h 00
à la Salle des Fêtes*

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 heures à 11 heures), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la Mairie.
Les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

Directeur de la publication : Jacques Paoletti
Documentation et rédaction : Véronique Daluzeau et les membres de la commission
Conception et réalisation : L'Imprimerie Médifé - Contres - 02 54 52 41 00
Credit photo : Gérard Pivron - Georges Legret - Francis Mercier - Pierre Noirhac
MAIRIE
Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42
E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr
Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Edito



Chers habitants,

Permettez-moi de vous souhaiter une belle année 2020, une bonne santé à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, avec une pensée plus particulière pour les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude, et pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année.

La fin de l'année 2019 a vu se concrétiser trois projets importants pour Saint-Georges : le raccordement du réseau d'eaux usées à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard (SIAAM), l'aménagement de la nouvelle zone d'activités « Le Clos de l'Azurée » et la rénovation du Hall Sportif « Jean Auvray ».

Les travaux de renouvellement de la conduite principale d'eau potable sont toujours en cours. Ils devraient se terminer avant la fin du mois d'avril. Nous sommes conscients des difficultés de circulation ; elles sont cependant inévitables. Mais nous savons pouvoir compter sur votre compréhension tant ces travaux étaient rendus nécessaires, et attendus, du fait des trop nombreuses fuites d'eau vécues ces dernières années.

Dorénavant, la commune n'aura plus en charge directement la gestion de l'eau et de l'assainissement. En effet, nous avons décidé de rejoindre les syndicats d'eau et d'assainissement du secteur de Montrichard. Cette nouvelle organisation, si elle va certainement bouleverser quelques habitudes, nous permettra de mieux professionnaliser ces services que nous ne pouvions plus raisonnablement porter seuls.

Avec les élus du conseil et les agents municipaux, je vous souhaite à nouveau la plus belle des années !

Jacques PAOLETTI
Maire

LE DEVENIR DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis toujours, la commune avait en charge la gestion des services d'adduction en eau potable et d'assainissement. Dorénavant, ces deux services sont confiés à des syndicats organisés, le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) Val-de-Cher et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard (SIAAM).

En effet, la Municipalité a décidé, avec d'autres, de rejoindre ces structures intercommunales au **1^{er} janvier 2020** pour assurer la gestion de ces deux compétences importantes. Il s'agissait, au niveau de la commune de Saint-Georges, d'une part, de renforcer la structuration trop légère de nos services, et d'autre part, d'anticiper les effets de la Loi qui oblige à la prise, par les Communautés de communes, de ces compétences, au plus tard en 2026.

Ainsi, toutes les demandes d'abonnement ou de raccordement, les opérations de relevés de compteurs et toutes les questions relatives aux facturations seront de la responsabilité de ces syndicats. Evidemment, dans l'intervalle et le temps qu'il faudra, les services municipaux, restent à votre service pour vous accompagner et vous orienter vers ces nouveaux interlocuteurs. Nous aurons l'occasion de vous tenir informés plus précisément dans les mois à venir.

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site
www.saintgeorgessurcher.net



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter.

TRAVAUX 2019

Une commune réalise chaque année des travaux, plus ou moins importants. Entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, de la voirie, et bien d'autres actions qui sont nécessaires pour garantir un bon niveau de services auprès de la population.

A Saint-Georges, des travaux importants se sont concrétisés en 2019. Des travaux complexes, coûteux et néanmoins indispensables.

Les travaux de raccordement du réseau communal d'assainissement à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard (SIAAM) se sont achevés. Ils auront permis également de raccorder les trois-quarts des habitations du Hameau du Port, en améliorant ainsi la qualité de leurs rejets des eaux usées vers le Cher. Le montant total des dépenses a été de 1,1 million d'euros hors taxes. L'Agence de l'Eau et l'Etat au travers de la DETR (Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux) subventionnent à près de 60% l'opération.



Chambre de raccordement du réseau d'eaux usées de St-Georges à la station d'épuration à Chissay-en-Touraine.

La Zone d'Activités « Le Clos de l'Azurée » réalisée par la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis est maintenant prête à accueillir les entreprises après une année de travaux. Dix hectares aménagés dont sept hectares et demi qui seront dédiés à l'activité. Plusieurs projets d'installation sont d'ores et déjà bien avancés. Ils permettront le développement économique local. Le montant brut de l'opération est de 1,7 millions d'euros hors taxes.



Entrée depuis la RD976 de la nouvelle zone d'activités « Le Clos de l'Azurée »

La rénovation et l'agrandissement du Hall Sportif municipal vient de se terminer. Après plusieurs mois de travaux, toujours complexes lorsqu'il s'agit d'un projet de rénovation, le Hall Sportif permet aujourd'hui une pratique optimisée et conviviale des activités sportives.

Il a été décidé de nommer le Hall Sportif « Jean Auvray » en souvenir de l'ancien maire de St-Georges (Maire de 1983 à 2001). C'est sous sa mandature, en 1993, que l'ancien Hall Sportif avait été construit.

La liste des aménagements sur ce projet est longue : isolation aux normes en vigueur, vestiaires et sanitaires neufs, sol sportif adapté, création d'un espace de convivialité et de locaux de stockage... Le montant de l'opération s'est élevé à 1,3 million d'euros hors taxes, avec une seule subvention de l'Etat de 10% (DETR).



Nouvel intérieur du Hall Sportif « Jean Auvray »

Enfin, le renouvellement de la conduite principale d'adduction en eau potable a été lancé il y a quelques mois. Ce chantier important se terminera à la fin du mois d'avril 2020, si tout va bien, comme c'est le cas jusqu'à présent.

Certes, les travaux perturbent grandement la circulation. Mais ils sont rendus nécessaires par la vétusté de cette canalisation aux fuites importantes, perturbant ainsi le bon fonctionnement du service de distribution. Cette nouvelle canalisation permettra ainsi d'assurer, pour les 50 prochaines années, une meilleure qualité de distribution en eau potable, en évitant les coupures intempestives et surtout les pertes en eau, alors même que la disponibilité en eau potable est un enjeu d'actualité majeur. Le montant de l'opération est de presque un million d'euros hors taxes. Seul l'Etat, là encore, nous accompagne financièrement grâce à une subvention de 102 000 euros.



VOIRIE

La commune a réalisé des travaux de sécurisation et d'embellissement de voirie tout au long de l'année 2019, afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. La voirie fait l'objet d'un entretien journalier par les services techniques sous la direction du 1^{er} adjoint Yannick Thiélin. Un budget d'un peu plus de 100 000 € est consacré à ces interventions.

BILAN VOIRIE 2019

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Calcaire chemin piétonnier	11 336,42 €	Calage Rue de Verdun béton	6 648,00 €
Gazole non routier	6 400,00 €	Broyeur d'accotement	13 500,00 €
Fuel camion	1 700,00 €	Plot béton sécurisation	1 775,87 €
Calcaire	6 917,00 €	Miroir	779,00 €
Enrobé à froid	6 000,00 €	Panneaux de signalisation	380,00 €
Fourniture Voirie	8 000,00 €	Décoration de Noël	3 586,07 €
Matériels pour engins	7 000,00 €	Pont Moulin du Porteau	29 919,36 €
TOTAL	47 353,42 €	TOTAL	56 588,30 €



Calage béton
rue de Verdun



Plots de sécurité



Pont du Moulin du Porteau



Broyeur

Illuminations

Pour ces Fêtes de fin d'année, St-Georges s'est habillé aux couleurs de Noël. Une tradition que la Municipalité souhaite conserver. Toutefois, afin de réduire leurs couts et leurs nuisances, les illuminations généralisent les ampoules LED, plus respectueuses de l'environnement.

*Des commerçants et artisans ont grandement contribué à la décoration féérique et au dynamisme du Centre Bourg en investissant dans de nombreuses et magnifiques décorations.

* A Fleur d'eau - Boucherie Aimont
Coccimarket - Boulangerie Pégart

• Aide à l'installation : Cédric Leloup – Busser Provost TP



Amélioration de l'Habitat à Saint-Georges-sur-Cher

*Aides pour l'amélioration de l'habitat
des propriétaires occupants*

Ce programme d'amélioration de l'habitat débute sur notre Communauté de communes Val-de-Cher-Controis pour une durée de cinq ans. L'enveloppe est de trois millions d'euros de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de 800 000 euros de la Communauté de communes. L'objectif est de rénover jusqu'à 493 logements avec des travaux d'amélioration énergétique, de lutte contre l'insalubrité, d'adaptation des logements au handicap et à la vieillesse.

- Pour la réalisation de devis, le site du service public de la rénovation énergétique présentent des entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : www.faire.fr
- Les aides sont accordées aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources, pour des biens immobiliers de plus de 15 ans et dans lesquels les propriétaires s'engagent à vivre au minimum 6 ans.
- Après contact avec les usagers concernés et définition des projets, SOLIHA intervient à domicile pour réaliser un diagnostic et les accompagner dans les démarches administratives, techniques et financières. Il revient aux usagers de contacter les entreprises pour effectuer les devis correspondant aux projets.
- Aucun démarchage n'est réalisé par SOLIHA. Une campagne de communication démarre avec les partenaires institutionnels et sociaux. Des supports de communication sont mis en place dans les communes.
- L'objectif est d'aider les ménages à calibrer leur projet en fonction de leurs revenus en cherchant une optimisation des travaux.
- Le dispositif de l'OPAH ne subventionne pas les travaux à engager pour la résorption de fissures dues à des épisodes de sévères sécheresses (sauf en cas d'extrême insalubrité).
- L'isolation extérieure peut faire l'objet d'une subvention sous réserve de l'accord de la déclaration préalable de travaux.
- Les aides communautaires et de l'ANAH sont calibrées en fonction du revenu des ménages et du type de travaux à effectuer.

En fonction du type des travaux et des ressources des usagers les caisses de retraites et autres partenaires peuvent intervenir en complément pour réduire le reste à charge.

Un numéro de téléphone est dédié à l'opération et des permanences auront lieu une fois par quinzaine en quatre points du territoire (Le Controis-en-Sologne, Montrichard-Val-de-Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher).

Informations au 02 54 79 77 37



Mise en valeur du Patrimoine de Saint-Georges-sur-Cher



Eglise Romane

Notre commune possède un patrimoine, que certains peuvent considérer comme étant un patrimoine de proximité. Pour autant, il recèle des petits trésors qu'il faut pouvoir mettre en valeur.

Ce patrimoine est très diversifié, et peut être de nature multiple :

- Naturel, avec les beaux paysages de notre Vallée du Cher relevée par ses coteaux viticoles,
- Historique, avec l'ancienne Voie Romaine, l'Eglise Romane construite dès le XI^e siècle, le Prieuré de la Chaise, le Manoir des Couldraies etc,
- Architectural avec de belles habitations aux façades en pierres blanches de tuffeau, aux lucarnes en pierres ou en bois,
- Vernaculaire, et faisant ainsi écho à la vie économique et quotidienne de Saint-Georges-sur-Cher, autour du Cher canalisé, du hameau du Port, des moulins et leurs biefs, des loges de vignes, des vieux puits, l'ancien lavoir...

Depuis de nombreuses années les différentes municipalités de Saint-Georges-sur-Cher ont cultivé la mémoire de ce patrimoine. Ainsi, encore récemment, deux sentiers communaux de randonnées sont inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) : « le circuit des moulins » de 13 kms qui chemine au cœur des vignes et « le circuit des belles demeures » de 9 km qui nous guide au cœur de l'histoire de Saint-Georges-sur-Cher. Un troisième itinéraire de 5 kms invite à marcher ou courir au bord du Cher et autour du hameau du Port.

Enfin, le quatrième itinéraire, mis en place récemment sur les deux rives sur Cher, entre Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine, permet aux promeneurs, grâce à une vingtaine de panneaux et de pupitres, de se plonger dans l'histoire matérielle et immatérielle du Cher Canalisé avec son barrage à aiguilles et tant d'autres signes de la vie des marinières. Des bancs et des tables de pique-nique ont été installés et permettent aux visiteurs de profiter de pauses agréables et méritées, au cœur de notre si belle Vallée du Cher.



Les dates des prochaines élections municipales sont fixées au dimanche **15 mars 2020** pour le premier tour et au dimanche **22 mars 2020** pour le second.

Le nombre de conseillers municipaux à élire est fixé en fonction du nombre d'habitants. Pour notre commune, il faudra élire 23 conseillers. Les trois conseillers communautaires sont également élus selon le même mode de scrutin et par le même vote que les conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont

renouvelés intégralement. Ils sont élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Les voix issues du scrutin servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires,

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un gendarme peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande).

Avant de vous rendre sur place, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passeport.

Inscription d'office à 18 ans

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la Mairie.

Si vous avez changé d'adresse, il est nécessaire de le signaler à sa Mairie même s'il n'y a pas eu de changement de commune car l'adresse figurant sur les listes électorales est celle à laquelle sont envoyés les documents de propagande et la nouvelle carte électorale. En cas de changement d'adresse, même s'il n'y a pas eu de changement de commune, la Poste ne fait pas suivre ces courriers qui sont remis au Maire.

À savoir : Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Pièces à présenter pour voter

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente, et de justifier de son identité. La présentation de la carte d'électeur est conseillée.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie
- ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité) délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Environnement

Fleurissement des maisons : quand s'adapter aux mesures de restrictions d'eau devient indispensable...

Comme chaque année, nous avons prévu de remettre lors de la cérémonie des Vœux, les récompenses à nos habitants qui contribuent à l'embellissement de notre commune en fleurissant joliment leurs jardins ou façades. Mais alors que nous débutons fin juin notre tournée pour sélectionner les plus beaux jardins, la sécheresse a sévi : Les mesures de restriction d'eau ont imposé à tous de stopper tout arrosage de jardins d'agrément.

Les efforts de la plupart d'entre-nous, respectueux de cette interdiction d'arrosage, ont été mis à mal puisqu'il est devenu interdit d'arroser nos plantations, massifs, jardinières... les récalcitrants pouvant même être verbalisés.

Aussi, la Commune a décidé de ne pas remettre de récompenses cette année : il aurait été injuste de ne pouvoir juger équitablement toutes les habitations. De plus, si le fleurissement de nos propriétés est un élément important pour l'attractivité et l'embellissement de notre environnement, la préservation de nos ressources en eau est fondamentale pour l'avenir de notre planète et le futur de nos enfants. Il convient donc aujourd'hui que chacun s'interroge sur l'aménagement de son jardin en modifiant ses pratiques. Voici quelques mesures simples qui peuvent être mises en place pour limiter les arrosages :

- Regrouper les plantations en massifs réduits pour éviter d'étendre les zones à arroser.
- Planter des végétaux mieux adaptés au réchauffement climatique : les sapins et conifères qui ont dépéri dans notre région cet été témoignent que la chaleur de leur convient pas.

- Aider les sols à mieux conserver l'eau et éviter de laisser un sol nu car aux premières pluies, tous les minéraux sont lavés et partent en profondeur, rendant le sol très pauvre pour les plantes et difficile à travailler. Pour cela, 2 solutions : soit pailler les massifs pour retenir l'humidité et éviter aux adventices (mauvaises herbes) de pousser. Soit au contraire, s'habituer à ne pas arracher ces «mauvaises» herbes (qui finalement ont plein de bienfaits) dès qu'on en voit au milieu de son jardin : puisqu'elles aussi retiennent l'humidité, favorisent la biodiversité et permettent de rééquilibrer le sol et de l'enrichir en matière organique.

- Favoriser la biodiversité pour créer des mini écosystèmes dans les jardins avec des végétaux variés qui ainsi survivront mieux «ensemble» que chacun de leur côté. Il faut ainsi limiter les haies ou massifs monospécifiques.

Et bien sûr, s'habituer à ne plus avoir une pelouse bien verte l'été en n'arrosant plus les surfaces engazonnées, et récupérer, autant que faire se peut, l'eau de pluie pour arroser.



Samedi 4 avril 2020 de 9h à 12h

(Rendez-vous près de l'ancien camping)



Comme chaque année, nous vous proposons de nous retrouver pour une matinée de nettoyage sur les bords du Cher. Les habitués le savent, cette matinée utile est particulièrement conviviale. Les attelages de St Julien et le SMIEEOM nous accompagneront pour aider au transport et à l'évacuation des déchets, ainsi que pour la fourniture des équipements (sacs poubelle, gants...)

Un casse-croûte sera proposé en fin de matinée.

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars :

Mardi : fermé
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : fermé le matin / 14h - 17h
Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h
Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h



Ces horaires sont valables sur les quatre déchèteries de Billy, Contres, Noyers-sur-Cher et Montrichard.

SMIEEOM Val de Cher
22 rue de Gâtines
41110 Seigy
02 54 75 76 66
sieeomvaldecher@wanadoo.fr
www.smieeom.fr

En 2019, le Nouvel Espace du Cher (NEC) a intensifié ses actions pour les rivières.



Cette année 2019 restera dans les mémoires à cause d'une sécheresse historique, un débit du Cher extrêmement faible, des ruisseaux à sec...

Mais pas seulement. C'est aussi l'année où le NEC a montré une nouvelle capacité d'action.

Pour la première fois depuis 23 ans, des portes d'écluse ont pu être remplacées. A Civray-de-Touraine, le NEC a fait le choix de la durée de vie avec des portes métalliques, tout en voulant respecter l'histoire des lieux, avec des volumes et des habillages rappelant les portes historiques. Cet investissement s'élève à près de 90 000€, les autres portes d'écluses en bois seront progressivement remplacées.



NEC Portes d'écluse de Civray

L'amélioration des infra-structures de navigation est un objectif majeur, y compris pour les activités sportives (plusieurs compétitions d'envergure nationale cette année).

Le NEC a aussi réalisé des arrachages massifs de Jussie sur le Cher, dans des proportions jamais vues auparavant. De Saint-Aignan-sur-Cher à Savonnières, ce sont plus de 1 000 m³ de cette plante exotique envahissante qui ont été arrachés et évacués. En septembre, ce sont trois bateaux spécialisés (dont celui de la Métropole) qui travaillaient sur le Cher en même temps ! Cette action devra bien sûr être poursuivie dans les prochaines années, et, pour 2019, elle aura coûté près de 115 000 €.

En plus de la gestion habituelle du Cher, et notamment des onze barrages dont il a la gestion, le NEC développe ses actions en



Arrachage Jussie Chissay et St-Georges

faveur de la qualité des milieux aquatiques, sur le Cher comme sur ses affluents. Par exemple, le NEC a apporté son expertise aux propriétaires de moulins sur le Bavet, et a mené à bien les procédures qui permettront de faire des travaux de restauration sur le Filet et le Petit Cher.

Le NEC prépare surtout un «Contrat Territorial», avec les structures qui financent ce type d'actions, pour pouvoir réaliser à l'avenir plus de travaux en faveur des rivières. Déjà, les études préparatoires pour la réalisation d'une rivière de contournement du barrage de Savonnières sont réalisées (13 000 €).

Sans attendre, le NEC s'est préoccupé aussi du fonctionnement un peu particulier du Cher à Tours, en commençant à agir sur la principale accumulation de sable et en réalisant un relevé complet du fond de la rivière à cet endroit (27 000 €).

Autant d'actions qui contribuent au développement de la vallée du Cher.

Nouvel Espace du Cher

39, rue Gambetta

37150 Bléré

02 47 30 81 08

contact@le-nec.fr

RAPPEL

Conformément à l'arrêté n° 41-2017-07-12-006 du 12 juillet 2017 relatif à la prévention et à la lutte contre les bruits de voisinage, nous vous rappelons ci-dessous les dispositions applicables, en matière de nuisances sonores.

Dans le cas d'activités domestiques : travaux de bricolage, de rénovation, de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs, motopompe ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches fériés et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Communauté de communes Val de Cher Controis



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

> Siège de la CCVCC

Développement économique

Accompagnement des entreprises

Le maintien et le développement de l'emploi constituent les priorités majeures de la Communauté de communes. Pour répondre à ces priorités, deux dispositifs permettent d'accompagner les entreprises locales qui répondent aux critères exigés : une aide à l'investissement matériel et une aide à l'apprentissage.

Zone Artisanale de St-Georges (voir article page 5).

Zone Industrielle des Barreliers à Contres, commune du Controis-en-Sologne.

HPP Centre

Un bâtiment d'activité de 865 m² a été construit au cœur de l'Agroparc.

Max Vauché

Un bâtiment dédié à une usine de production et à un magasin de vente du chocolatier Max Vauché est en cours de construction. La livraison du bâtiment est prévue en 2020.

Chémery

Le Conseil Départemental, la Communauté de communes et la commune de Chémery ont financé l'aménagement d'un carrefour giratoire à la sortie de la commune.

Aménagement du territoire

Une enquête publique s'est déroulée du lundi 16 septembre au vendredi 18 octobre concernant le PLUi du territoire de l'ex-Cher-à-la-Loire*. Les permanences à la Communauté de communes et dans l'ensemble des communes concernées ont permis de recueillir les remarques de la population. Le PLUi entrera en vigueur début 2020.

* Concerne les communes de Chissay-en-Touraine, Faverolles-sur-Cher, Monthou-sur-Cher, Montrichard-Val-de-Cher, Pontlevoy, Saint-Georges-sur-Cher, Saint-Julien-de-Chédon et Vallières-les-Grandes.

Dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du PLUi du territoire de l'ex-Val-de-Cher-Controis**, la Communauté de communes a mis à disposition des habitants le projet de zonage et le règlement écrit avant l'arrêt de projet du 28 octobre 2019. Vient ensuite la phase de consultation des services de l'Etat et des personnes publiques associées qui donneront leur avis sur le document. Le projet de PLUi fera ensuite l'objet d'une enquête publique avant l'approbation du conseil communautaire. Le PLUi de cette partie du territoire entrera en vigueur à l'été 2020.

** Concerne les communes d'Angé, Châteauvieux, Châtillon-sur-Cher, Chémery, Choussy, Contres, Couddes, Couffy, Feings, Fougère-sur-Bievre, Fresnes, Gy-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Mareuil-sur-Cher, Méhers, Meusnes, Noyers-sur-Cher, Oisly, Ouchamps, Pouillé, Rougeou, Saint-Aignan, Saint-Romain-sur-Cher, Sassay, Seigy, Selles-sur-Cher, Soings-en-Sologne, Thenay et Thésée.

Plus d'informations dans la rubrique Grands Projets sur www.val2c.fr

Emploi

Les Maisons communautaires de l'emploi organisent une nouvelle opération jobs d'été à l'espace jeunes de Contres, commune du Controis-en-Sologne, le **samedi 7 mars 2020** de 09h30 à 13h00 et un salon de l'apprentissage à l'espace Beaumont de Chémery le **vendredi 15 mai 2020** de 16h00 à 20h00.



Santé

Convention santé et famille

Une convention santé et famille a été signée entre la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis, la Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher et l'Agence Régionale de Santé. Quatre axes de travail ont été retenus pour la période de mise en œuvre de cette convention de 2019 à 2023 :

- Axe 1 : Accompagner les professionnels libéraux et encourager les projets innovants.
- Axe 2 : Renforcer la prévention et la promotion de la santé.
- Axe 3 : Lutter contre l'isolement et préserver l'autonomie des personnes.
- Axe 4 : Poursuivre une politique enfance-jeunesse et actions sociales et solidaires volontaires.

Elaboré à partir d'un diagnostic et de groupes de travail avec les acteurs du territoire, ces axes de travail se déclinent en 17 fiches actions visant à réduire les inégalités sociales et à favoriser l'accès aux soins.

Habitat

Amélioration de l'habitat

Un programme d'amélioration de l'habitat a débuté sur le territoire communautaire pour une durée de cinq ans. Une enveloppe de trois millions d'euros de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de 800 000 euros de la Communauté de communes permettra de rénover jusqu'à 493 logements. Les aides seront attribuées sous conditions de ressources et s'adressent essentiellement aux propriétaires occupants puis aux accédants à la propriété et dans une moindre mesure aux propriétaires bailleurs. (Voir article page 6).

Culture

Soutien des projets culturels 2020

La Communauté de communes poursuit son soutien aux manifestations culturelles avec la Région Centre-Val-de-Loire au travers du PACT 2020 (Projets Artistiques et Culturel de Territoire). Le programme de la prochaine saison culturelle sera dévoilé début 2020 avec des événements qui s'inscrivent durablement dans le paysage culturel local mais aussi des nouveautés à découvrir.



> Rencontre professeurs-artistes

Enfance jeunesse

Nouveaux locaux pour la petite enfance à Montrichard



La Communauté de communes Val-de-Cher-Controis a réhabilité les locaux du siège de l'ancienne Communauté de communes du Cher-à-la-Loire pour y aménager un pôle dédié à la petite enfance, 38 rue des Bois à Montrichard-Val-de-Cher. Sept mois de travaux ont été nécessaires pour aménager au sein du même bâtiment un RAM (Relais Assistants Maternels) et un multi-accueil. 687 000 € ont été investis dans cette réhabilitation subventionnée à hauteur de 38 % par la Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher.

Relais assistants maternels

Depuis le 1^{er} septembre, le RAM (Relais Assistants Maternels) itinérant du secteur de Montrichard-Val-de-Cher a intégré de nouveaux locaux. Itinérant depuis sa création en 2015, le RAM dispose dorénavant d'une salle dédiée aux matinées d'éveil pour les enfants accompagnés par un assistant maternel.

Afin d'investir ce lieu mais aussi de conserver le service de proximité en allant à la rencontre des assistants maternels au sein des communes, les actions proposées par le Relais deviennent semi-itinérantes.

Tout comme les autres RAM du territoire communautaire, le RAM de Montrichard-Val-de-Cher propose désormais deux fois par mois une « récré parents enfants », un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits (0-4 ans, non scolarisés) avec leurs parents.

Le RAM reste un lieu privilégié d'informations, de rencontres et d'échanges pour les parents, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance.

Informations au 02 54 71 81 25

Multi accueil

Devenu structure communautaire en 2017, le multi-accueil de Montrichard-Val-de-Cher a emménagé dans de nouveaux locaux au sein du même bâtiment que le Relais Assistants Maternels depuis le 26 août dernier. La gestion de la structure a été déléguée à la Mutualité Française Centre-Val-de-Loire en conservant la même équipe de professionnels pour accueillir les enfants.

Les horaires ont été étendus pour une ouverture avec 18 places du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour simplifier l'organisation des parents, les repas et les couches sont fournis par le multi-accueil. Le tarif est calculé en fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants.

Enfance – Jeunesse

ECOLE DU GAI SAVOIR

Votre enfant est né en 2017 ? Pensez dès à présent à l'inscrire en Mairie pour la rentrée prochaine.

Promulguée en 2019, la Loi pour l'École de la Confiance, rend désormais l'instruction obligatoire pour tout enfant dès ses 3 ans. La commune a donc l'obligation d'établir la liste de tous les enfants soumis à l'obligation scolaire qui habitent notre commune. Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2020, si votre enfant est né avant le 31 décembre 2017, merci de prendre contact le plus rapidement possible en Mairie avec Claire Chantome ou Catherine Frein au 02 54 32 30 19. Parallèlement à ce recensement, un dossier vous sera remis pour pré-inscrire votre enfant à l'école du Gai Savoir.

N'attendez pas pour nous contacter !

Cette inscription est importante, pour l'avenir de notre école. La 10e classe, conservée provisoirement pour l'année 2019/2020, est en jeu !

Restauration scolaire : Repas végétarien à la cantine

Pour respecter la Loi Egalim, à compter du 1^{er} janvier 2020, notre prestataire Restoria, assurant la restauration scolaire à l'École du Gai Savoir, servira un repas végétarien par semaine. Repas végétarien, kezaoko ? Il s'agit d'un repas sans viande, ni poisson, crustacés ou fruits de mer. Il s'agira donc d'un repas à base de légumineuses associées à des céréales, œufs et produits laitiers. Une contrainte supplémentaire donc pour la composition des menus qui intègrent déjà du bio, du produit local, du fait-maison, mais nous savons pouvoir compter sur Restoria pour répondre à cette nouvelle expérimentation.



Au revoir violence, bonjour gentillesse à l'école du Gai Savoir :

Depuis le début de l'année, un groupe de travail composé de parents d'élèves élus, d'enseignants, d'agents communaux, a été mis en place à l'école, pour renforcer l'entraide et le bien-vivre à l'école. Son objectif est de remédier à toutes situations d'agressivité pouvant parfois déboucher sur des conflits, plus ou moins importants, dans la communauté éducative. Certaines actions sont d'ores et déjà engagées sous la houlette d'Audrey Gouineau, animatrice communale.

Audrey a organisé une élection avec carte d'électeur, bulletin, isoïr, urne (une véritable leçon d'instruction civique !) et ce sont les enfants qui ont ainsi proposé et élu à la majorité le nom du projet : « Au revoir violence, bonjour gentillesse ».

Parallèlement, des tableaux d'expression libre à destination des enfants ont été installés dans les cours, des ateliers de chorale ont été mis en place avec Sandra Rotinat parce que chanter en chorale, c'est déjà apprendre à écouter l'autre. Un banc de l'amitié a été peint par les enfants de maternelle avec animation théâtrale par Delphine Vital pour apprendre aux enfants à exprimer leurs émotions positives ou négatives en utilisant ce banc quand le besoin se fait sentir. Enfin, de nombreux débats sont régulièrement animés par Audrey sur le thème du « vivre ensemble ». Et d'autres actions suivront : (poursuite des formations pour les agents communaux sur l'analyse et la prévention des situations conflictuelles entre enfants, rencontre avec les collégiens de Montrichard ayant été récompensés au Prix d'Education Citoyenne « Non au Harcèlement » etc)

Ce projet se déclinera sur toute l'année, et probablement bien plus longtemps...



Banc de l'amitié

« ESPECE DE... » :

une soirée pour lutter contre toutes formes de discrimination dès le plus jeune âge :

Face aux clichés ambiants, à la peur de l'autre, il est essentiel de faire prendre conscience aux enfants de la richesse des différences et des forces que nous pouvons en tirer. Violences verbales et discriminations de toutes sortes (handicap, représentation sexiste, origines...) sont des faits quotidiens. Il convient de lutter dès le plus jeune âge devant ces faits qui se banalisent et conduisent à des situations de plus en plus violentes.

Vendredi 8 novembre, les élèves des cours élémentaires et leurs parents étaient conviés par la commune à assister à « Espèces de... », spectacle de théâtre interactif sur le thème des discriminations, interprété par deux comédiens de la compagnie « L'Effet Théâtre ». A l'issue, les enfants étaient interpellés par les comédiens pour réagir sur différentes situations de discrimination afin de comprendre que les différences sont avant tout source de richesses.



Photo Daniel Dupuis photographie 41 Cellettes © Droits réservés.

Enseignants et agents communaux de l'Ecole du Gai Savoir.

Des TBI à l'école, pour quoi faire ?

Quatre salles de classe de l'école du Gai Savoir sont équipées de TBI (tableaux blanc interactifs ou même plutôt tableaux pédagogiques interactifs) : ils permettent d'afficher l'écran d'un ordinateur et de contrôler directement du tableau à l'aide d'un crayon-souris ou même avec les doigts. Après trois mois d'utilisation, laissons les enseignants du cycle III nous livrer leurs impressions :

« A la différence du tableau classique, nous pouvons désormais enregistrer et garder une trace de ce que nous avons écrit et enseigné. Nous réalisons un travail plus propre pour nos élèves car nous pouvons modifier facilement nos écrits. Nous pouvons immédiatement projeter des documents historiques, des cartes ou travailler avec des sites pédagogiques actualisés et recommandés par l'Education Nationale. Nous pouvons intervenir directement sur la projection en écrivant, en encadrant, en traçant des schémas ou autres avec le stylet. Nous réduisons ainsi le recours aux photocopies. En supprimant la craie, nous limitons les poussières auxquelles de plus en plus d'enfants sont allergiques. Alors que nous nous sommes interrogés sur ce temps supplémentaire passé devant un écran informatique, nous avons vite été rassurés en remarquant que les enfants restent tout autant intéressés par leurs livres et albums. En témoigne, le temps qu'ils consacrent toujours à lire les livres mis à disposition par l'école ou les ouvrages documentaires que l'association Vigieworld nous prête ».

Et le point de vue très réaliste des enfants :

- « On peut travailler sur plus de choses... »
- « On peut facilement regarder des vidéos, des images pour illustrer les cours... »
- « On peut chronométrer notre travail... »
- « On voit mieux le tableau et on peut grossir les écritures... »
- « C'est plus rapide pour la maitresse : quand on arrive le matin, tout est prêt ! »

« La craie salissait nos vêtements et nos mains ! »

« Il faut encore qu'on s'habitue pour écrire »

« Nous trouvons que le tableau est très bien et amusant mais nous savons que nous passons beaucoup de temps devant un écran »

« Et moi, j'aime bien parce qu'en rentrant de récré, la maitresse nous met un fond de musique douce pour nous calmer... »



Brassards : rappel

C'est l'hiver : trop d'adolescents circulent encore à vélo ou à pied sans éclairage ou signalisation. Parents, expliquez leur qu'ils sont peu (même pas du tout...) visibles des automobilistes. Des brassards éclairants sont toujours disponibles en Mairie pour les collégiens ou lycéens (sur justification de leur carte de transport REMI ou certificat de scolarité et dans la limite des stocks disponibles).



Enfance – Jeunesse

Spectacle pour jeunes enfants **Dimanche 1^{er} mars à 11h (Salle des Fêtes)** **« Le violoncelle de Camille »**

Depuis l'an dernier, la compagnie Hic Sunt Leones est basée à Saint-Georges-sur-Cher. Ulysse Barbry, son créateur, après avoir créé et lancé son spectacle pour enfants « ého ! » à l'École du Gai Savoir revient avec un nouveau spectacle pour enfants « **Le violoncelle de Camille** » qu'il proposera à la population de Saint-Georges dimanche 1^{er} mars à 11 h (entrée gratuite). Cette nouvelle création est coproduite par la Ville de Tours et soutenue par la ville de Joué-lès-Tours.

« **Le violoncelle de Camille** » c'est un concert de violoncelle, mais pas seulement !

Ce spectacle a été imaginé pour offrir aux plus petits de quoi assouvir leur insatiable curiosité, leur inaltérable désir de découverte. Avec quelques éléments très quotidiens, poétiquement décalés, Camille nous emmène avec une joyeuse délicatesse un tout petit peu plus loin, sur la route de la musique et de l'émotion...

Violoncelliste virtuose formée à la Haute-Ecole de Genève, Camille Gueirard fait découvrir son instrument aux plus jeunes en interprétant avec feu quelques pièces du répertoire classique (Dall'Abaco, Bach, Brahms, Saint-Saëns) et quelques créations inédites dans un jeu de scène léger et complice. Avec ce spectacle dynamique et coloré, elle vient initier les jeunes enfants à l'écoute d'un spectacle ou d'un concert.

Les enfants de maternelle auront le privilège de découvrir ce spectacle en exclusivité à l'école du Gai Savoir lors d'une séance privée : Ulysse Barbry a tenu à ce que la « Première » de ce spectacle ait lieu dans cette école qui l'a accueilli l'an dernier en résidence pour la préparation d'ého !

Alors, parents, venez nombreux et profitez de cette séance gratuite du 1^{er} mars pour découvrir en famille ce spectacle théâtral et musical de très grande qualité. Ce spectacle est adapté pour les enfants de 1 à 5 ans, mais saura ravir les amoureux de la musique sans limite d'âge.



« **Le Violoncelle de Camille** »

Claire Pontlevoy, Championne de Gym, retourne à l'école

Seulement six ans après avoir quitté les bancs de l'école du Gai Savoir de Saint-Georges-sur-Cher, Claire Pontlevoy, y est revenue mardi 15 octobre cette fois sans son cartable mais avec une expérience de gymnaste de très haut niveau qu'elle a fait partager aux élèves. Tout juste débarquée de Stuttgart où elle venait de concourir pour les Championnats du Monde avec quatre autres co-équipières de l'Equipe de France Féminine de Gymnastique (elles ont terminé cinquièmes), Claire a témoigné de son expérience face aux élèves de CM1 et CM2 lors d'une séance de questions-réponses : « *A quel âge as-tu commencé la gym ? Quelles études fais-tu ? Combien d'heures t'entraînes-tu chaque jour ?...* » : la jeune gymnaste a répondu avec patience et sourire à toutes les questions des enfants admiratifs et impressionnés. De quoi susciter des vocations et inciter les enfants à s'inscrire à l'Alerte à la rentrée prochaine. L'Alerte est bien sûr le club de gym où Claire a débuté, en gym biberon, dès son plus jeune

âge. Pour la féliciter et la remercier, les élèves lui ont remis un beau bouquet bleu-blanc-rouge offert par la commune. Ces prochains mois, nous serons nombreux devant nos écrans à guetter les exploits de notre jeune Saint-Georgienne puisque Claire se prépare désormais pour les Championnats d'Europe puis les Jeux Olympiques de Tokyo. Bravo championne !



Claire Pontlevoy à l'école du Gai Savoir

L'Accueil de Loisirs : toujours plus d'enfants !

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs Communautaire de Saint-Georges a été renforcée le mercredi, du fait d'une fréquentation croissante.

Ainsi, trois animatrices encadrent désormais les enfants âgés de 6 à 11 ans et deux animatrices encadrent les enfants âgés de 3 à 6 ans, portant à 52 le nombre maximum d'enfants pouvant être accueillis.

Pour les petites vacances, l'effectif total reste à 40 enfants maximum, 16 chez les 3-6 ans, 24 chez les 6-11 ans, d'où la nécessité d'inscrire votre(vos) enfant(s) le plus tôt possible.

Dates des prochaines vacances scolaires d'hiver 2020 : du 17 au 28 février 2020

Dates des inscriptions : du samedi 25 au vendredi 31 janvier 2020

Le programme de ces vacances sera publié sur le site internet de la commune et distribué dans les cahiers de classe durant la semaine du 20 janvier 2020.

Renseignements, inscriptions : Catherine Frein : 02 54 32 30 19 (Mairie) 06 75 50 82 42

Animation Fauconnier + Seraphine

Merci à nos animatrices qui concoctent pour chaque vacances un programme avec des activités attractives, enrichissantes et ludiques pour les enfants.

Pour la Toussaint, dans le cadre de la semaine sur le thème des Animaux, nous avons accueilli Amandine Diot. Amandine est éducatrice d'oiseaux et comportementaliste. Elle a mis en place le spectacle « Les Maîtres des Aïres » au ZooParc de Beauval, et publié des ouvrages sur les oiseaux.

Désormais Responsable de Mon Perroquet et Cie, elle est venue faire partager aux enfants les secrets des fauconniers et leur a présenté de vrais rapaces qu'ils ont pu voir de très près...



Un moment très apprécié des enfants.



Animation «trions, recyclons, réduisons «no» déchets»avec le SMIEEOM

Dans le cadre du programme d'animations proposé par le SMIEEOM Val-de-Cher (syndicat du traitement des déchets), les petits de l'accueil de loisir ont pu créer des tableaux personnalisés à base de papiers recyclés avec Béatrice Huc, représentante du Smieeom. Objectif : comprendre le recyclage de la matière.



L'après-midi, les plus grands ont appris à fabriquer une éponge « tawachi », éponge fabriquée à l'aide de tissus de récupération. Objectif : la pratique de la réutilisation de la matière.



Action sociale Repas des Anciens



Nos seniors sont notre mémoire collective. Ils nous transmettent leur savoir et leur expérience. Le repas annuel organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à destination des plus de 75 ans est chaque année l'occasion de leur rendre hommage lors d'une journée de partage. Ainsi, samedi 19 octobre 2019, 160 personnes ont participé au banquet.

Elus et agents communaux se sont activés pour servir nos aînés avec un repas préparé par nos artisans de bouche et vigneron Saint-Georgiens. Mme Marceline Belloeuil et M. Paul Beguin, doyens de l'assemblée, ont été mis à l'honneur et ont reçu des fleurs. Quatre musiciens des Ateliers de Musique ont animé la journée.

Les personnes les plus fragiles dans l'incapacité de se déplacer recevront en fin d'année la visite à domicile des membres du CCAS. Cette visite est l'occasion de maintenir un lien précieux et de leur apporter un petit réconfort pour égayer leur quotidien.



Mission Locale du Blaisois



« La Mission Locale du Blaisois assure un Service Public à Montrichard-Val-de-Cher auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant St-Georges-sur-Cher, sortis du système scolaire, avec ou sans qualification.

Elle propose un accompagnement personnalisé en tenant compte des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes.

La Mission Locale intervient sur les questions de l'emploi, de la formation, de l'alternance, de l'orientation, de la mobilité mais aussi du logement, de la santé, des démarches administratives... L'objectif est de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

Chaque année, dans cette permanence, plus de 200 jeunes sont accompagnés et près d'une centaine d'employeurs sont en contact.



Pour bénéficier des services gratuits de la Mission Locale, le jeune doit prendre rdv au 02 54 52 40 40.

La Permanence est assurée à l'ESCCAL de Montrichard-Val-de-Cher (6 rue basse de Nanteuil) les mercredis, jeudis et vendredis.

Recensement des personnes les plus fragiles

Pour pouvoir agir en cas d'alerte ou de circonstances climatiques exceptionnelles (grand froid, canicule...), la commune a besoin de connaître ses habitants les plus vulnérables : seniors fragiles, personnes en situation de handicap, ou toutes autres personnes qui pourraient avoir une difficulté à recevoir un message d'alerte, se mettre en sécurité ou évacuer. Ainsi, sont plus particulièrement concernées les personnes à mobilité réduite ou malentendantes ou malvoyantes ou médicalisées ou isolées.

Aussi, si vous êtes concerné pour vous-même ou l'un de vos proches, contactez la Mairie au 02 54 32 30 19. Il vous faudra préciser la difficulté rencontrée par la personne concernée (recevoir un message d'alerte, se mettre en sécurité, évacuer ou autre) et préciser le nom d'une personne à contacter en cas de difficulté.

POMPIER AU FEMININ...

Bien qu'elles soient de plus en plus nombreuses à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers, les femmes ne représentent que 16% des effectifs aujourd'hui en France. Les SDIS travaillent à féminiser les effectifs et un plan d'action pour le volontariat a été mis en place avec des évolutions notables : adaptation des locaux à la mixité, amélioration des équipements et matériels (plus légers, plus maniables, plus adaptés à la morphologie féminine, etc...).

Notre centre de St-Georges a été entièrement rénové, l'an dernier, en tenant compte de ces évolutions facilitant l'intégration des femmes. Nous avons d'ailleurs, au Centre, la chance de compter parmi nous, deux jeunes filles : Solène et Inès. Elles exercent l'ensemble des fonctions revenant à tout sapeur-pompier. Leurs qualités : douceur, patience, feeling, écoute, dialogue, inspirent la confiance et rassurent les victimes. Nous les avons interviewées pour vous les présenter :

Solène Hanser-Négre : j'ai 28 ans, je suis mariée et maman de deux enfants.

Depuis combien de temps es-tu Sapeur-pompier volontaire ?

- J'ai commencé en 2007, j'avais 16 ans. Jusqu'à l'obtention de mon permis de conduire, ce sont mes parents qui m'emmenaient lorsque le Bip sonnait pour une intervention.

Pourquoi es-tu devenue pompier ?

- Enfant, j'étais fascinée par les camions de pompiers que je voyais passer, et au fil des années, je me suis dit ; « pourquoi pas moi ? »

Quel est ton parcours ?

- J'ai décidé de m'orienter dans des études de service à la personne. J'ai travaillé en EHPAD, puis je me suis orientée vers une formation d'ambulancière, un métier que j'ai pratiqué pendant 5 ans. Depuis la venue de mes enfants, j'ai décidé de me réorienter dans un autre domaine de service à la personne, la téléassistance à domicile.

C'est vrai Solène que les pompiers, c'est pour les garçons ?

- Bien sûr que non, le métier se féminise de plus en plus. Nous avons d'autres qualités complémentaires, l'empathie, le calme, un peu plus de douceur.

Quels sont les qualités qu'il faut avoir pour être pompier ?

- Il faut, avant tout, avoir l'esprit d'équipe et de cohésion ainsi que de la disponibilité. Il faut également avoir de la rigueur et de la discrétion envers ceux que nous voyons en intervention.

Il me semble important d'être joviale et agréable.

As-tu le temps ?

- Bien sûr nous fonctionnons sur un système d'astreinte qui nous permet de pouvoir concilier notre vie de famille et la vie de caserne. Ce n'est pas une contrainte mais un plaisir de pouvoir rendre service à la population. Mes enfants adorent venir à la caserne et retrouver la famille des pompiers.



Inès Jouanneau, j'ai 19 ans. Je suis pompier volontaire au Centre de Secours de Saint-Georges-sur-Cher depuis maintenant 2 ans et demi.

Alors, Inès, explique nous un peu ton parcours ?

- J'ai commencé très jeune une carrière de sportive de haut niveau en judo, tout en poursuivant mes études. Actuellement en 1^{ère} année de BTS en alternance, je conjugue avec ma vie d'étudiante et de commercial.



D'où te vient cette envie d'apprendre et de connaître le métier de sapeur-pompier volontaire ?

- Plongée depuis mon enfance dans cet univers par le biais de mon père, le lieutenant Jean-François Jouanneau, Chef de Centre de St-Georges, j'ai passé des heures à contempler et à admirer ces hommes et femmes, toujours disponibles pour aider les autres, et j'ai donc appris ce qu'était servir et aider son prochain. C'est comme ma deuxième famille.

Faut-il nécessairement être sportif ou sportive de haut niveau pour intégrer les sapeurs-pompiers volontaires ?

- Non, pas forcément mais il faut tout de même avoir une bonne condition physique pour avoir la résistance nécessaire pour affronter un effort intensif. Les tests de recrutement en tant que volontaire sont abordables pour les personnes courageuses et qui s'entraînent un minimum.

Et être deux jeunes femmes au milieu de ce monde plutôt masculin, est-ce compliqué ?

Aucun souci d'intégration pour nous au sein de notre caserne. Ici, il n'y a pas de filles, il n'y a pas de garçons, ce n'est que des pompiers. On a tous le même travail, les mêmes choses à faire, les formations et les manœuvres sont les mêmes... cela renforce notre cohésion. Nous sommes une équipe soudée qui se sert des compétences de chacun et qui les exploite au mieux. Nous partageons les bons et les mauvais moments toujours solidaires les uns envers les autres. Mais nous serions ravies, quand même, de voir d'autres jeunes filles intégrer nos rangs. Alors, les filles, venez nous voir pour découvrir le formidable métier de pompier volontaire !

Vous avez le sens de l'engagement au service des autres, de l'altruisme et de la solidarité, alors, rejoignez nous !



Concert commémoratif du 8 Mai célébrant les 75 ans de la Libération de la France.

Le 8 mai 2020, nous allons célébrer les 75 ans de la fin de la seconde Guerre Mondiale. Dans ce cadre, la Municipalité vous propose, après la commémoration au cimetière qui se déroulera à 14h00, un concert gratuit le **8 mai à 15h30** à la Salle des Fêtes de St-Georges avec les Satin Doll Sisters.

Dans les années 1940, The Andrews Sisters (groupe le plus célèbre en Amérique), un trio de jeunes filles, faisaient le bonheur des militaires, se rendant en Amérique, en Afrique et en Europe, tant sur les bases militaires que dans les hôpitaux, les zones de combats, ou dans les usines pour reconforter tous les personnels militaires. Au Pays de l'Oncle Sam aussi, elles jouaient leur rôle dans l'effort de guerre, encourageant à l'achat de bons de guerre pour financer l'engagement américain. Les vétérans de la Seconde Guerre mondiale ont forcément le souvenir des Andrews Sisters, vedettes de l'âge d'or du swing qui venaient galvaniser le moral des troupes au front, idoles de la nation et ferventes supportrices des soldats.

Profondément attirée par la période de l'âge d'or que le glamour et la féminité incarnaient, Satin décide de créer une troupe à l'image de ce célèbre groupe, les Satin Doll Sisters.

Ces nouvelles Sisters nous plongent au cœur de l'Amérique des années 40 à 60. Des bals d'antan aux airs de Duke Ellington, à Pearl Harbor, elles reconfortent les troupes et nos cœurs en musique.

Un spectacle musical sur fond de seconde guerre mondiale. Elles vous feront swinguer et virevolter aux sons de leurs belles harmonies vocales.



Concert de L'Accordéon Club du Centre

L'Accordéon Club du Centre (ACC) basé à Monts, se produira en concert le **dimanche 5 avril 2020**, dans la Salle des Fêtes de Saint-Georges-sur-Cher à 15h00 (entrée gratuite).

Une vingtaine de musiciens, sous la baguette de son chef d'orchestre Monsieur Michel Dien, interprètera un programme très éclectique qui étonnera les habitués du « musette ».

Au programme, de grandes œuvres du classique, du jazz, du rock'n roll, de la variété françaises, musiques de films etc...

Venez partager et passer un agréable moment en compagnie de cet ensemble unique en Touraine.

Pas de réservations.



ROMAN

Juliette BOULONGNE vient de publier son premier roman aux Editions du Lys Bleu « Les dessous de la dentelle » sous le pseudonyme de Suzanne JEANNET.

Née à Calais, elle vit depuis plus de treize années en Touraine dont dix sur notre commune de St-Georges sur Cher.

Dans ce livre vous pourrez suivre la vie de Louise, jeune femme tourangelle qui se retrouve veuve à la suite de l'accident de voiture de son mari. Bouleversée, elle part se ressourcer chez ses parents à Calais et se fait embaucher par D of Calais, société familiale qui recherche un responsable commercial Asie afin d'implanter une succursale et ainsi conquérir le marché oriental. C'est un développement stratégique pour l'entreprise qui, en redressement judiciaire, est sur le point de se faire racheter par un consortium chinois.



Après une formation au sein de l'usine, Louise part pour Hong Kong.

De nombreux événements vont émailler son parcours : mise à sac de l'usine de Calais, incendie, vol, perte de documents, espionnage industriel... Tous ces événements ne sont pas fortuits mais ne font que renforcer sa détermination.

Louise remplira-t-elle ses missions : assurer son avenir et l'avenir de D of Calais.

Ce roman fait écho à l'actualité des dentelliers calaisiens en grandes difficultés ces derniers mois. La dentelle de Calais ce n'est pas que des usines, c'est un patrimoine historique, un savoir-faire séculaire, des ouvriers-artistes.

Le livre est disponible à la vente au bureau de tabac Presse Le week-end de St-Georges-sur-Cher au prix de 19.90€, au Super U de Chissay-en-Touraine mais également dans les librairies : fnac, amazon.

Retrouvez toute l'actualité de l'auteur : www.suzannejeannet.fr

Tarifs municipaux 2019

CIMETIERE			DROIT DE PLACE MARCHÉ		
Concession 2 m ² - 2-3 places	30 ans	170 €	1 an		110 €
Concession 2 m ² - 2-3 places	50 ans	255 €	6 mois		55 €
Concession 4 m ² - 4-6 places	30 ans	335 €			
Concession 4 m ² - 4-6 places	50 ans	505 €			
Caveau - urnes 1 m ² (sans dalle) - 4-6 urnes	15 ans	230 €			
Caveau urne 1 m ² (sans dalle) - 4-6 urnes	30 ans	335 €			
Caveau urne (avec dalle de marbre 0,36 m ²) - 3 urnes	15 ans	230 €			
Caveau urne (avec dalle) - 3 urnes	30 ans	335 €			
Columbarium - 2 urnes	15 ans	160 €			
Columbarium - 2 urnes	30 ans	210 €			
Jardin du souvenir	Plaquette	35 €			
Vacation funéraire		20 €			
			EAU		
			Prix de vente de l'eau	Le m ³	1,30 €
			Abonnement compteur	Ø 15 à Ø 25	50 €
				Ø 30 à Ø 60	60 €
			Remplacement compteur de Ø 15 ou 20		150 €
			Borne incongelable		350 €
			ASSAINISSEMENT		
			Redevance assainissement	Le m ³	2,30 €
			Abonnement		30 €
			Branchement		1800 €
			BIBLIOTHÈQUE		
			Cotisation par famille		6 €

Location salles communales

SALLE	POUR UNE JOURNÉE De 9 h à 9 h		POUR UN WEEK-END De 9 h à 9 h		CAUTION	MÉNAGE
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune		
Salle des fêtes ST-GEORGES 400 personnes						
Sans cuisine	235 €	350 €	350 €	525 €	350 €	150 €
Avec cuisine	350 €	520 €	520 €	780 €	500 €	250 €
Jean-Marc Beslin 40 personnes						
	65 €	95 €	95 €	150 €	200 €	100 €

Pour les associations de la commune qui organisent une activité payante :

1^{ère} location gratuite, les locations suivantes à demi-tarif.

Salle des fêtes ST-GEORGES : comprend toute la salle des fêtes et l'entrée avec le bar, avec ou sans cuisine.

1. Si remise des clés la veille de la location à partir de 15 h = supplément de 40 €
2. Cette salle est réservée aux administrés et associations de Saint-Georges-sur-Cher, sauf exception.

Salle Jean-Marc Beslin : petite salle en étage avec sanitaire et kitchenette intégrée, réservée pour des réunions et buffets froids.

La commune ne propose pas de location de vaisselle

Horaires des locations : de 9 h 00 à 9 h 00.



> Voeux 18 janvier



> Ensemble Orchestral Loir-et-Cher - 8 Mars



> Concert Alté Vocé - 17 mars



> Matinée de nettoyage 16 mars



> Commémoration du 8 mai



> Fête de la Musique 22 juin



> Jour de Cher - 19 juillet



> Inauguration sentier d'interprétation
28 septembre



> Marché de Noël - 1^{er} décembre



> Forum associations - 7 septembre



> Commémoration du 11 Novembre



> Noël des Commerçants - 14 décembre

Week-end Jour de Cher



> Première mise à l'eau - Radeau de St-Georges



> Départ radeau de St-Georges avec les bénévoles



> Veille de Jour de Cher - La Banda (2)



> Veille de Jour de Cher - Les Grooms



> Départ radeaux de St-Georges



> Départ Jour de Cher - Plage de St-Georges



> Le corsaire - soutien des radeaux



> Passage sous le château de Chenonceau

Le Camping de St-Georges

Il y a des mots magiques qui déclenchent pour tous, une avalanche d'émotions, de souvenirs heureux et de projets immédiats.

Si on vous dit : « Vacances », votre cerveau déploie un grand écran devant vos yeux et projette pêle-mêle des quantités d'images. Vous vous voyez au soleil, dans une résidence grand luxe avec piscine, restaurant, animations diverses, télévision, wifi... Ou bien, vous voyagez en pensée aux quatre coins du monde, transportés par tous les moyens possibles : terrestres, aériens ou maritimes, en solitaires, ou en famille. Peut-être même les avez-vous vécues, ces vacances.

Mais que savez-vous des premières vacances de vos grands-parents ?

On vous propose un petit retour vers les années 1960-1970 en découvrant le camping municipal de l'époque.

Après avoir pensé les plaies de la guerre, et rebâti le pays, les français peuvent prétendre à un peu de bien-être, de confort, et pourquoi pas aux « congés payés ». De nouveaux magasins font leur apparition, ils vendent tout le matériel nécessaire à une vie au grand air : toile de tente avec tous les accessoires, mobilier pliant, vaisselle incassable, matelas légers et sacs de couchage...

Ce nouveau mode de vie s'appelle « Le Camping ». Ceux qui peuvent acheter leur première voiture, à crédit, embarquent toute la famille, et le matériel (sur le toit ou dans la remorque) et roulent vers « le terrain de camping ».



Le Camping Municipal de St-Georges, ouvert depuis quelques années seulement, possède tous les atouts recherchés : un terrain boisé, près du Cher, au calme, équipé de sanitaires et de quelques jeux pour les enfants, un cœur de village proche et bien desservi, et un climat doux et sain. Les « Vacanciers » comme on les nomme, veulent surtout se reposer, avoir des occupations calmes, loin de l'agitation des villes où ils vivent. A leur arrivée, le gardien procède à l'enregistrement et leur laisse le choix de l'emplacement : ombre ou soleil, près du Cher ou du bois, les places ne sont pas délimitées.

Certaines familles se regroupent par régions d'origines, avec « Les Parisiens », « Les Normands, ou « Les gens du Nord » qui forment l'essentiel de la clientèle. La première journée est consacrée à l'installation : déballage de la tente, montage de la toile, les voisins aident à tirer les ficelles et à planter les piquets. Pendant ce temps, les enfants, heureux d'être enfin arrivés et de se dégourdir



les jambes, gambadent dans le camping, essaient les jeux, et se font immédiatement des copains. Les familles nombreuses ne manquent pas, le choix est large. Après cette journée épuisante, le coucher a lieu de bonne heure. Les activités commencent le lendemain, les jeux sur place occupent la journée des enfants. Les parents, eux, doivent assurer l'intendance et faire les courses. Avec les enfants en bas âge, et les cabas à bout de bras, ils se rendent au bourg, à pied. Entre le camping et l'église se succèdent champs, bois de peupliers et jardins, la promenade est agréable. De part et d'autre de la rue principale, les clients ont accès à tous les commerces : boulangeries, boucheries, charcuteries, épiceries ainsi qu'aux commerces de services : quincaillerie, coiffeurs, mercerie, café, sans compter la poste.





La journée se déroule ensuite au camping, où les loisirs et les corvées quotidiennes alternent dans la bonne humeur et la convivialité. On va chercher de l'eau au bloc sanitaire, dans des « vaches à eau » (outres de toile munies d'un robinet) qu'on suspend à un trépied, à l'ombre. Les hommes se portent volontaires pour faire la vaisselle au bac collectif (à l'eau froide) et discutent sport et météo. Les femmes étendent la lessive entre les piquets de tente et les arbres. Pour profiter de la plage, il suffit de passer le portillon d'accès au Cher, les serviettes de bain sur l'épaule, et la bouée sous le bras. Les petits barbotent, mais les grands doivent impérativement apprendre à nager pour traverser le Cher, ou remonter jusqu'au barrage, avant la fin du séjour. Les mères tricotent ou lisent sur la plage, les pères sont à la pêche ou à la pétanque.



Pour finir la journée, personne n'oublie l'heure de l'apéro. Paul se souvient : « Chacun son tour, on allait chercher un cubi de rosé ou de blanc, chez le viticulteur de son choix. On préparait la table, avec les glaçons, le saucisson et les cacahuètes, et on invitait les voisins et les connaissances du camping » Ce moment privilégié favorise les échanges entre vacanciers venant de différentes régions avec leurs accents, leurs habitudes de vie et leurs recettes de cuisine. Les « Touristes », (campeurs étrangers), qu'on invite à l'occasion, acceptent avec joie, trop heureux d'améliorer leur connaissance du pays, et leur vocabulaire.

Le Val de Loire attire les touristes venant des pays voisins, Belges, Hollandais, Allemands, et Anglais qui représentent jusqu'à 30% de la fréquentation du camping, pour des séjours de quelques jours. Les campeurs français, eux, n'ont pas la « bougeotte ». Ils ont planté la tente pour une durée de trois semaines ou un mois et leur programme est simple: repos, vie au grand air, loisirs

calmes. Les enfants se contentent de jeux de ballons, balançoires, vélo, baignades et chahuts avec les copains. On participe aux animations organisées dans le village, où on côtoie joyeusement les habitants. Au stade, des rencontres de football opposent les sportifs locaux aux vacanciers. On forme même des équipes féminines. Au Port, on s'inscrit au concours de pétanque du 15 août. On se mesure aux champions régionaux, dont certains ont la réputation de ne pas plaisanter sur le terrain. Pour occuper le temps entre les parties, on s'installe à la buvette ou au stand des « moules frites » et on commente les jeux en cours. Toujours en famille, on va se divertir à « L'Assemblée » de « La Vallée Pitrou » ou à celle de « La Chaise ».

On admire les prestations des gymnastes, en maillot impeccable, et des pompiers parfaitement disciplinés. La Musique Municipale formée de musiciens de tous âges interprète des œuvres répétées depuis des mois. Les enfants vont dépenser leurs petites pièces aux stands de pêche à la ligne et autres jeux d'adresse ou de vitesse. La journée se termine par un bal populaire. Un parquet ambulant est installé sur place, couvert d'une toile de bâche posée sur des parois en bois bleu. L'orchestre et les danseurs sont à l'abri, quel que soit le temps, alors la fête peut se prolonger très tard. Le soir, les campeurs peuvent s'offrir un repas dans un des restaurants du village, ou aller voir un film au cinéma de St-Georges (qui fermera vers 1967-68). A la fin du séjour, on envoie les dernières cartes postales, on fait les dernières photos en noir et blanc avec les amis du camp. On fera développer les pellicules chez le photographe et on les rapportera l'an prochain pour les montrer aux intéressés. On va acheter les souvenirs pour la famille, quelques « cubi » chez les vignerons, et on prend la route du retour, dans la voiture en surcharge, avec le cœur gros mais la certitude de revenir l'an prochain.

Pendant les dix, quinze années suivantes, les choses changent peu. Les enfants grandissent et partent toujours en vacances avec les parents. Ils ont leur propre petite tente, qu'ils plantent près de celle des parents, et des grands parents. Le matériel de camping évolue un peu. Les voitures sont plus puissantes et plus sûres, elles peuvent tracter des caravanes pliantes, dont la structure se déplie pour former un habitacle en toile. Un auvent augmente la surface abritée. Sous cet auvent, on installe un vrai coin repas, avec table et chaises pliantes, la caravane elle-même comportant des chambres et des rangements. Le plastique coloré et léger

Le Camping de St-Georges



remplace le métal pour la glacière, la vaisselle et le matériel. On reprend les habitudes des années précédentes, avec un petit plus, le téléphone du bureau d'accueil. Pour quelques centimes, on peut joindre la famille (équipée du téléphone fixe). Pour la baignade, les enfants disposent de bateaux gonflables, de masques et de tubas de plongée, voire de canoës. Les plus grands sont autorisés à aller chercher le pain et le journal quotidien, en vélo. La philosophie des parents reste : « être au plein air, au calme, pour le farniente, la baignade, la pêche, la belote et l'apéro. Quelques années plus tard, les campeurs deviennent des « caravaniers », adoptant la caravane en dur. En arrivant au camping, on positionne la caravane, toujours avec l'aide des voisins, on ancre les stabilisateurs, on accroche l'auvent, et en moins d'une heure, on est prêts à démarrer les vacances. On n'a pas de temps à perdre, le séjour dure une ou deux semaines, entre juin et septembre. Le progrès fait encore un petit pas : le camping est équipé de lampadaires et de bornes électriques, sur lesquelles les caravanes récentes peuvent se brancher, qui alimentent quelques appareils comme un éclairage, un frigo, la radio ou la télévision. De plus, un nouveau bloc sanitaire est construit, avec des douches bien chaudes, et gratuites. Une table de ping-pong sous abri, offre une activité supplémentaire aux sportifs. Pour faciliter la vie des vacanciers, le boulanger et le boucher passent régulièrement. Le marchand de blocs de glace découpés à la mesure des glacières, est concurrencé par le gardien dont le congélateur transforme les bouteilles d'eau en gros glaçons ronds.

Sur place de 8h à 21h, le gardien assure de multiples tâches : accueil, distribution du courrier, comptabilité, téléphone, vente de jetons divers, information, entretien des sanitaires et des poubelles. Au cours de ses tournées, il veille au bien-être de ses résidents, qu'il connaît bien, au fil des années. Quand il part, le soir, le camping est fermé pour la nuit, alors pas question de partir à la cloche de bois. Les activités de base sont les mêmes qu'auparavant, mais on bouge un peu plus, on deviendrait même des « touristes » : on sort du camping pour visiter quelques sites, quelques châteaux, on va faire du sport au stade ou à Montrichard : football, tennis, piscine. Les enfants et les ados vont faire du cheval au Ranch du Port passant des journées entières à s'occuper de tous les animaux qui vivent autour des écuries : poneys, ânes, chèvres, volailles, chiens et chats. Sophie se souvient : « Je connaissais tous les chevaux. En balade, on passait devant le camping, fiers de montrer nos dons de cavaliers, ensuite on abordait la piste de galop, et là, on faisait moins les fiers, surtout en cas de chute, mais ça ne nous

décourageait pas. » La fréquentation de notre camping se maintient jusque dans les années 1985.

On enregistre encore 1 940 clients pour la saison 1982.

Avec l'ouverture de la voie rapide qui isole le camping et le hameau du Port du centre bourg, on assiste à une baisse progressive de la fréquentation estivale. Les modes de vie des vacanciers évoluent aussi. Les caravaniers s'installent parfois pour quelques jours, faisant étape vers une destination plus lointaine, mer ou montagne. Les jeunes générations ont de nouvelles exigences. Si on reste attaché à « l'hôtellerie de plein air », on choisit des lieux qui offrent de nombreux services : piscine, restaurant, épicerie, structures géantes de jeux pour les enfants, animations diverses, salle de sport, télévision, wifi... On abandonne la caravane au profit de mobil-homes sur place. Ce qui permet de voyager léger, et d'enchaîner les étapes sur la route des vacances. Installé en zone inondable, le camping de St-Georges ne peut pas rivaliser avec de tels concurrents, sa situation en bord de Cher, qui était un atout à ses débuts devient un inconvénient. Il est impossible de construire à cet endroit. Sa fermeture interviendra avant la fin du siècle.

Le site revivra quelques années plus tard, sous forme de guinguette estivale. Mais cette activité ne durera que quelques saisons.

Aujourd'hui, l'endroit est rendu à la nature et toutes les structures sont démontées. Il reste un espace de promenade agréable, où les associations organisent des événements festifs en plein air. Pour autant, le village n'est pas abandonné des touristes. Sa situation en Val-de-Cher, au cœur d'une région viticole, riche en patrimoine, le rend toujours attractif. Il suffit de passer derrière la place du centre bourg pour le constater. Les nombreux camping-cars, alignés en toutes saisons, disposent des services les plus modernes et sont à quelques pas de tous les commerces. Les autres voyageurs se répartissent dans les gîtes et chambres d'hôtes. L'offre est large, en matière d'équipement, de services et d'environnement, et répond aux différentes demandes des clients.

Certains usagers du camping ont été tellement séduits par la région qu'ils se sont installés, en achetant ou faisant construire leur maison dans notre commune. C'est grâce à leur témoignage, et à celui des habitants de St-Georges, que nous avons pu revivre l'histoire de notre « Camping Municipal ».

CAMPING		Nombre	Équipement du client	Nombre de nuits	Prix base	Total du séjour	T.V.A.	Total à payer	TOTAL GÉNÉRAL	Remarque et observations	Chèque numéro	Chèque partiel
00841521 G	SAINTE-GEORGES-SUR-CHER											
Classe CC. 07-34	N°	1	Tourisme	15	8,00	120,00						
Emplacement n°	Adresse	1	Adultes	15	12,00	180,00						
La Région:	LICENCE DE CAMPING N°	1	Véhicule	1	10,00	10,00						
Delivré par	Delivré par	1	Équipement	1	8,00	8,00			514,00			5,14,00
ARRIVÉE 14.07.94	DEPART 02.08.94	1	Caravane									
		1	Table									
		1	Sanitaires									
		1	Service eau									
		1	adulte	9	8,00	72,00						
			TOTAUX									



*Bon accueil, très agréable à venir à S^t Georges
 accueil très chaleureux peut être
 à penser à planter des sapins
Ma chère



*Extraits d'avis laissés sur le livre d'or du camping



Camping... agréable
 Accueil et service impeccable
 Très bonnes vacances
M. J. J.

Le Camping de St-Georges



Après 6 semaines passées au Camping de St-Georges de ces jours allés à quitter avec regret de demain encore, pour sa bonne tenue et le calme que nous y avons trouvé à St-Georges Bourdeaux



13. 8.90. avons passés de très agréables vacances très reposant - très propre - revenons l'année prochaine
Vaustracell



Côté très agréable et calme. Quelques un peu froids et un téléphone serait sympa! J'ai c'était un bon séjour.
E. L.



**AMES SENSIBLES,
PASSEZ VOTRE
CHEMIN,
PLUS LOIN SONT
LES VAMPIRES !**

Depuis quelques années, pour qui voyage en Roumanie, il est un objectif touristique majeur que nul ne peut ignorer : auberges, châteaux, ruines, cols de montagnes, se disputent les lieux de naissance, les lieux de passages ou de séjours du très célèbre Comte Dracula ! Toutes sortes d'objets sont vendus en souvenir, boules à neige, T-shirts, flacons de « sang » en forme de canine, et même, de très jolis vampires en peluche à l'aéroport de Bucarest...

Dracula ! Ses versions sombres et angoissantes de la littérature ou du cinéma, ou ses versions édulcorées et sirupeuses des séries télévisées chères à nos adolescents, hantent l'imaginaire des occidentaux, comme un cauchemar nécessaire à notre époque de paix relative, d'avancées des sciences, et du fait que la mort recule avec le progrès.



André Malraux avait dit, dans un discours prononcé à Oxford, au sujet des grands mythes : « Ce qui est devenu immortel, ne l'est pas devenu par hasard ». Certes, il parlait de Jésus et d'Antigone, mais cette phrase pourrait aussi bien s'appliquer à la mythologie vampirique et à son inépuisable capacité de résurgence et de fascination. Mythologie inclassable, venue d'Europe centrale, construite autour d'une créature terrifiante, condamnée à l'immortalité, et puisant sa force en aspirant le sang des vivants. D'où vient cette créature ? En réalité, nul ne le sait vraiment.

Dracula ? Un certain prince Vlad III Basarab, fils de Vlad II Dracul (le dragon) a bien existé, voivode de Valachie au XV^{ème} siècle, surnommé « l'Empaleur » à cause de sa cruauté dans les guerres menées contre l'empire Ottoman. On raconte que dans une seule de ses batailles, à la tête de son armée, il aurait tué et fait empaler, bien alignés sur des pieux de bois, quelque 30 000 soldats ennemis... Quel spectacle cela a dû être !!! Outre ces faits tragiques et sanglants, il y a le mystère de sa tombe au monastère de Snagov... Son tombeau, ouvert quelques années après sa mort, n'était empli que d'ossements de chevaux.



De quoi alimenter, pour les paysans crédules, la légende de son immortalité.

Ou serait-ce la comtesse Elisabeth Bathory, au XVI^{ème} siècle, connue comme « la dame sanglante » en son château de Cachtice dans les Carpathes ? Par sa mère, elle est la nièce d'Etienne Bathory, prince de Transylvanie, qui deviendra roi de Pologne. Immensément riche, possédant de nombreux châteaux et des milliers d'hectares de terre, de religion orthodoxe, elle mène la vie ordinaire... d'une aristocrate. Un moine luthérien va l'accuser de meurtre, ainsi que quatre de ses dames d'honneur. Rumeurs sans doute, mais si insistantes, que l'Empereur du Saint-Empire finit par s'inquiéter, et demander au Palatin de Hongrie, de mener une enquête. De multiples témoins vont raconter, souvent sous la torture, et sans preuve aucune, l'assassinat de centaines de jeunes filles vierges, sur les propriétés de la comtesse. Laquelle aurait pris plaisir à se baigner dans leur sang, afin de garder sa jeunesse et sa beauté.

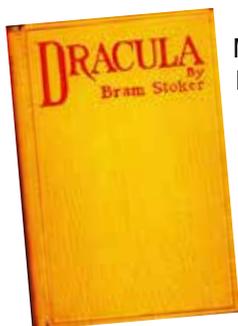


Pour éviter un procès et un scandale, l'empereur négociera : la fortune de la comtesse, sera confisquée, et Elisabeth sera assignée à résidence, jusqu'à sa mort, en son château des Carpathes.

Sans oublier, en toile de fond, une maladie très présente dans ces régions reculées d'Europe centrale, la porphyrie, due à une importante carence en fer, et qui provoque la coloration des ongles et des dents en rouge, la rétraction des gencives, une pousse accélérée des cheveux, une allergie à l'ail, et surtout, une anémie grave et mortelle, entraînant, pâleur extrême et intolérance à la lumière... Maladie qu'on essayait de soigner en faisant boire aux malades du sang de... cheval. Ce mal redoutable, a certainement alimenté les chroniques villageoises, autant que la peur des vampires et des loups-garous, et tout le légendaire des Carpathes.

Jusqu'à là propre à l'Europe Centrale, le thème du vampire va émigrer en Angleterre,

dans le sillage du « roman gothique » mouvement littéraire fort à la mode. Sur une idée de Lord Byron, John Polidori, son secrétaire, écrit une nouvelle fantastique « Le Vampire » qui bénéficie d'un succès immédiat. Puis Sheridan Le Fanu publie « Camilla », et en Allemagne vers 1845, Karl von Wachsmann écrit « L'étranger des Carpathes ». Tout est déjà là : un château en ruines au fin fond de la Transylvanie, des forêts inquiétantes, des loups hurlant la nuit, des voyageurs disparus, et un personnage maudit. D'autres textes vont paraître en France, « Histoires de vampires » de Charles Nodier et « Le château des Carpathes » de Jules Verne. Les vampires sont à la mode.



Mais c'est Bram Stoker, écrivain britannique d'origine irlandaise, qui, en 1888, au moment où Londres tremble devant les récits des journaux qui racontent les assassinats sanglants de Jack L'Eventreur, va inventer un des personnages les plus complexes et les plus fascinants de la littérature, puis du cinéma : Dracula le Vampire.

Sans jamais s'être rendu en Transylvanie, l'auteur se nourrit de tous les documents qu'il consulte en bibliothèque, études ethnologiques, historiques, géographiques, folkloriques, sur les régions les plus reculées de l'empire Austro-Hongrois. Il mettra presque dix ans à rédiger son roman, écrit de manière originale sous forme de lettres et de journaux intimes. L'histoire en est connue, celle du voyage d'un jeune clerc de notaire, Jonathan Harker, qui va quitter les quais paisibles de Carfax, sa ville, pour s'en aller, à cheval, via Munich et Vienne, au fin fond des Carpathes, à la rencontre d'un certain Comte Dracula, potentiel acheteur d'une maison en Angleterre...

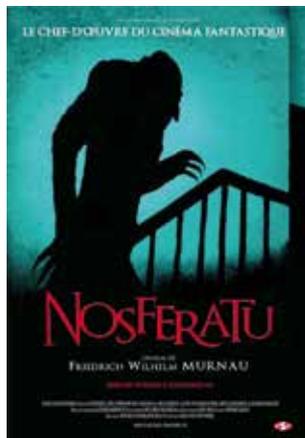
Publié en 1897, à Londres, le livre va connaître un très grand succès, qui s'amplifiera au fil des ans, et envahira le monde entier au fil des traductions. Au point d'être le livre le plus vendu dans le monde... après la Bible !! Le personnage de Dracula est devenu l'un des plus grands mythes modernes, enrichissant tous les domaines de la littérature, littérature fantastique, littérature de science-fiction, littérature érotique, littérature policière, littérature historique, bandes dessinées, et même la littérature pour la jeunesse.

Très tôt, le cinéma s'est emparé du personnage, et s'il est impossible de citer ici tous les titres des films qui lui ont été consacrés, on peut faire un petit inventaire des plus incontournables :

- En 1922, un film muet absolument extra-ordinaire sort dans les salles de cinéma, il s'agit de « Nosferatu le Vampire », de Friedrich Murnau. Restauré il y a quelques années, ce film est le plus proche de l'œuvre de Bram Stoker, et Max Schrek y campe un vampire poétique et très attachant. Avec une scène très drôle, celle du Vampire fraîchement arrivé à Londres, qui cherche sa maison, trottinant la nuit, son cercueil sous le bras...

- En 1931, Tod Browning, metteur en scène américain, tourne un « Dracula » assez classique, qui sera le premier d'une longue série, avec l'acteur de théâtre Bela Lugosi, très inquiétant.

- En 1979, le film de Murnau fait l'objet d'un excellent remake, « Nosferatu, fantôme de la nuit » plutôt sophistiqué, de Werner Herzog cinéaste allemand, avec un Klaus Kinsky halluciné dans le rôle de Dracula, et une Isabelle Adjani très romantique dans le rôle de Mina.



- En 1992, encore une version américaine, Francis Ford Coppola, présente « Dracula », une version de l'histoire très proche aussi du roman, somptueuse et crépusculaire, avec Gary Oldman dans le rôle titre. Une scène extraordinaire et devenue mythique, nous montre le Vampire se promenant dans Paris, muni d'étranges petites lunettes de soleil, accompagné d'un loup, et entrant dans une salle de cinéma, pour y regarder le film... de Murnau ! Si vous ne choisissez qu'un seul film, regardez plutôt celui-là.

- Et enfin, très loin du roman de Bram Stoker, mais sur la base des romans américains d'Anne Rice, en 1994, Neil Jordan cinéaste de la Paramount, présente « Entretien avec un Vampire », film baroque et fascinant, dont l'action se passe en Louisiane et à Paris, avec dans les rôles titres, Brad Pitt et Tom Cruise... Les plus séduisants Vampires, qu'on ait jamais vus !!!



Associations de Saint-Georges-sur-Cher

NOM	PERSONNE A CONTACTER	TÉLÉPHONE	MAIL OU ADRESSE
LES DRAGONS DE St-Georges (handball)	Mr FONTAINE Mickael	06-10-69-33-06	mickael.fontaine41@gmail.com ou dragons-hb41@laposte.net
LA PLUME TOURANGELLE (badminton)	Mr ASCOET Mickael	06-10-08-58-42	laplumetourangelle.sg@gmail.com
CLUB DE TENNIS DE TABLE	Mr JANSSENS Jean-Michel Mr PELLÉ Gilles	02-54-32-66-27 06-41-92-06-94	mjmjanssens@orange.fr gillespelle@laposte.net
USSG-FOOTBALL	Mr GAREL Maxime Mr HUARD Lénaïc	06-26-75-07-66 06-14-37-98-02	garel.maxime@hotmail.fr
JUDO CLUB	Mr COCHELIN Laurent	02-54-32-81-04	laurentetmelinda.cochelin@neuf.fr
L'ALERTE (Gymnastique)	Mr RICHÉ Alain	06-80-21-75-97	salledegym0431@orange.fr
TENNIS CLUB	Mr BORIE Alain	02-54-32-95-54 06-73-75-63-88	TCSG41@live.fr
CLUB DE TIR	Mr BATAILLE Fabien	06-29-07-70-82	ger.asso.tir@orange.fr
CLUB DE CHASSE	Mr LELIEVRE Eric	06-89-34-67-10	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Mr GIRARD Bernard	06-77-23-57-52	b.girard908@laposte.net
AGE D'OR	Mr MALTEAU Christian	06-83-40-71-65	christian.malteau@wanadoo.fr cortier.gerard@orange.fr
COMITÉ D'ANIMATION	Mr CORTIER Gérard	06-27-91-24-68	cortier.gerard@orange.fr
LE SOUFFLEUR ENDORMI (Théâtre)	Mme GABELOTAUD Martine	02-54-32-01-88	martinegabelotaud@orange.fr
LES TI'MOUN (assistantes maternelles)	Mme CHAINET Marie-Caroline	06-52-61-37-83	marikabyss@hotmail.com
AMICALE DES PECHEURS	Mr HUET Claude		La Brossette 41400 Faverolles/Cher
AMICALE DES POMPIERS	Mr TESSIER Anthony	06-98-08-60-90	pinpon_41@hotmail.fr
F.N.A.C.A	Mr BIDAULT Jacky	02-54-32-37-40	
U.N.A.C.F.N	Mr DESOUCHE Jean	02-54-32-34-72	
UN P'TIT COUP DE POUCE	Mme JACQUEMIN Mme LABORDERIE Monique	06-34-96-72-58 09-66-87-81-98	jacquemin.monique41@orange.fr lbernard59@sfr.fr
ECOLEGRAM	Mr BOURGOIN Philippe Mme MEUSNIER Guylaine	06-50-00-82-05 07-69-34-50-23	ecolegramgs@orange.fr
ATELIERS DE MUSIQUE	Mme ROTINAT-GUIGNARD Sandra	07-81-95-56-51	musique41@gmail.com
DOUDOU M'BA (danse et percussions africaines)	Mme PICAULT Stéphanie	06-08-28-69-64	
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	Mr ARNOULT Alain	06-45-81-53-53	ama41@laposte.net
TIPI KALEI	Mme COCHETEL Christelle Mme FANT Pauline	07-50-30-92-46 06-12-79-68-85	tipikalei@gmail.com
HIC SUNT LEONES (Théâtre)	Mr BARBRY Ulysse	06-48-52-21-36	ulysse.barbry@laposte.net
UNION COMMERCANTS ARTISANS SAINT-GEORGES (UCASG)	Mme AUGER Sylvie	02-54-32-40-04	asso.ucasg@gmail.com
GRANDS-MERES AUTOMOBILES SAINT-GEORGES	Mme PELLERIN Murielle	02-54-32-31-89 07-88-15-63-75	jmpellerin@orange.fr
LE SOURIRE DES RÉSIDENTS	Mme CHAILLOU Martine	02-47-50-44-90	mjc-chaildel@orange.fr

Comité d'Animation



L'équipe de bénévoles dynamiques de notre Comité d'Animation s'est mobilisée, et s'est encore attachée, tout au long de 2019, à déployer tous ses efforts pour mener à bien les nombreuses animations sur notre commune. Nous avons participé, avec d'autres associations et avec les commerçants, à de nouveaux projets comme la

première Fête de la Musique.

Nous remercions tous les assidus qui participent régulièrement à nos manifestations. Bien sûr, avec l'implication sans faille de nos bénévoles, notre volonté est de reconduire et d'offrir au plus grand nombre, nos animations habituelles et à continuer à organiser une vie festive sur notre commune en 2020.

Un petit retour sur nos activités de 2019 :

Nous avons proposé plusieurs randonnées qui sont maintenant des rendez-vous attendus par les marcheurs. Cette année, c'est la randonnée semi-nocturne du mois d'août et celle d'automne qui ont connu les plus grandes affluences. La première proposant un parcours au bord du Cher et l'autre un parcours plaisant au milieu des vignes de notre commune.



Randonnée d'automne

En mars dernier, nous avons reçu, pour la dixième année consécutive, l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher, dirigé par son chef d'orchestre, Claude Kesmaecker. Un public fidèle est venu pour savourer ce programme musical de très grande qualité.

Dans l'été, notre quatrième brocante du dimanche 7 juillet fut un succès sous un soleil de plomb. Près de 114 exposants ont répondu



Brocante du dimanche 7 juillet

présents, avec des manèges pour enfants et une restauration sur place.

Nous avons enchaîné avec notre Fête Nationale du 13 Juillet, un moment de convivialité très agréable. La soirée s'est poursuivie avec un repas champêtre et à la nuit tombée, le feu d'artifice.



Fête Nationale du 13 Juillet

En décembre, notre Marché de Noël a été une réussite avec de nombreux stands proposant, comme chaque année, des idées de cadeaux, des loisirs créatifs et des dégustations de produits locaux. Le public est venu nombreux déguster le vin chaud, savourer des gourmandises, et passer un bon moment de convivialité et d'échange. Le Père Noël est passé, tradition oblige, pour distribuer des friandises aux nombreux enfants présents, pour leur plus grand plaisir !

Vous pouvez noter la date de notre première randonnée de l'année, celle de la galette qui aura lieu le **5 janvier 2020**.

Quant à notre Assemblée Générale, elle se déroulera le **21 janvier 2020** à la salle Beslin pour réélire le bureau.

Toute personne intéressée sera la bienvenue à cette réunion.

Un P'tit Coup De Pouce

Cette année, notre association a accueilli de plus en plus de monde. On atteint plus de 350 adhérents, ce qui représente environ 150 enfants. Nous avons également une augmentation de demandes émanant de retraités.

Après un essai concluant l'an passé, « Madame Coin-coin » était présente, à nouveau, au Marché de Noël en décembre. Le 18 Décembre 2019, le Père Noël s'est arrêté au P'tit Coup de Pouce et a gâté les enfants avec des jouets et des friandises.

Nous remercions tous les généreux donateurs qui permettent de venir en aide à nos bénéficiaires.



Toute l'équipe est à votre disposition, les mardis de 14h00 à 17h00 ainsi que les vendredis de 14h00 à 17h00. Vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant au 06 34 96 72 58.

Les Ateliers de Musique

Jouent et dansent !!!

Les Ateliers de Musique de Saint-Georges-sur-Cher présentent des ateliers nouveaux et originaux. En effet, ils proposent des cours de théâtre pour les ados. Ce n'est pas parce que l'on est au collège ou au lycée que l'on ne peut plus jouer avec les autres. Ces cours menés par Delphine Vital, sont l'occasion, pour les plus de 12 ans, de se libérer et de s'extraire de leurs problèmes d'adolescents.

Chaque mercredi, de 15h à 16h30, à la salle Beslin, le théâtre réunit tous les profils : les enjoués, les timides, les créatifs, les indécis, les exubérants qui travaillent ensemble dans la bonne humeur et le respect. Des exercices portant sur la confiance, l'écoute de soi et des autres, la transmission des émotions sont abordés, ainsi que l'improvisation, le développement de l'imaginaire.

Le théâtre offre aux ados des moments privilégiés pour s'épanouir, s'assumer tout simplement en tant qu'individu propre avec ses faiblesses et ses forces.

Pour les classes d'instruments, l'atelier d'accordéon diatonique fonctionne très bien pour les adultes mais ne semble pas séduire les enfants. Cet instrument polyphonique est riche de mélodie et d'accompagnement varié. La classe des vents reste aussi un peu délaissée par les enfants. Flûte traversière, trompette, ou trombone sont à la disposition des enfants, un parc d'instruments ayant été mis en place par les Ateliers de Musique. Il est encore temps de faire un essai, n'hésitez pas à nous contacter.

**LES ATELIERS
DE MUSIQUE**

En ce qui concerne la danse folk, notre professeur Evelyne Benard nous propose un large panel de danses traditionnelles. Les cours ont lieu le lundi soir de 20h à 22h à la salle Beslin de Saint-Georges. Allant d'un répertoire transversal de danses de bal folk comme la scottish, la valse, la polka ou la mazurka, elle balaie aussi les danses régionalistes de Bretagne, Poitou, Vendée, Gascogne, Berry et Auvergne et des danses collectives de quelques pays étrangers comme la Grande-Bretagne.

Le Street Band « les not' en bull' » constitué à l'heure actuelle de 22 musiciens est à la recherche d'un musicien percussionniste à l'aise avec une grosse caisse.

Les instruments à vent tels que la clarinette, le saxophone ou la flûte sont aussi les bienvenus. Les répétitions ont lieu le vendredi soir de 20h30 à 22h30.

Par téléphone : 07 81 95 56 51

Par mail : lesateliersmusique@gmail.com



Amicale des Donneurs de Sang

Pour remercier les bénévoles et les donneurs, et pour partager un moment festif, l'Amicale des Donneurs de sang a organisé une sortie cabaret au « Royal Palace » à Vierzon début octobre.

Un bon repas et un spectacle mêlant numéros de cabaret classique et numéros de cirque ont permis à tous de se retrouver et de passer un agréable moment.

Nous remercions tous ceux qui nous ont accompagnés.

L'année prochaine, le **dimanche 02 février 2020**, nous organisons notre traditionnelle choucroute, nous vous espérons aussi nombreux qu'en 2019.

Donner son sang permet de sauver des vies, et ce petit geste pour nous, a une importance capitale pour les malades. N'hésitez pas, sautez le pas, venez faire un don.

Les prochaines dates sont les suivantes :

- 08 janvier
- 01 avril
- 17 juin
- 02 septembre
- 16 décembre

de 15 h à 19 h à la Salle des Fêtes de St-Georges.



L'Age d'Or

Notre association a proposé tout au long de 2019, de nombreuses activités diverses et variées : arts créatifs, peinture, informatique, scrabble en duplicate, chorale, dictée, pétanque, yoga, qi-gong, gymnastique, randonnées pédestres, jeux de société, belote.

Chaque année également, nous essayons de proposer des sorties ainsi que des repas au restaurant.

Nous vous accueillons tous les jeudis, à la Salle des Fêtes, de 14h à 18h. Vous trouverez, chaque mois, notre programme à la Mairie ainsi que le jeudi à la salle.

Notre section pétanque a participé ou organisé de nombreux concours de pétanque tout au long de l'été et en septembre dernier, notre équipe féminine composée de Mauricette Jacob, Monique Laborderie et Denise Verboven a remporté le trophée

départemental pour la troisième année consécutive, le trophée reste donc acquis définitivement à notre club.

Le 24 novembre dernier, nous avons proposé le repas d'automne au Cheval Blanc et 44 personnes s'y sont inscrites. Un bon moment de rires et de partage.

Le 19 décembre, notre chorale La Cavatine a animé le goûter de Noël en proposant un concert de qualité, très apprécié par nos membres.

Venez nous rejoindre, vous pourrez pratiquer les activités de votre choix dans une ambiance sympathique et conviviale.

Contacts :

- **Christian Malteau** : 06 83 40 71 65
- **Gérard Cortier** : 06 27 91 24 68
- **Monique Laborderie** : 06 19 86 97 82



La chorale La Cavatine

La chorale « La Cavatine » du club de l'Age d'Or composée d'une vingtaine de choristes propose, chaque année, plusieurs concerts sur la commune et intervient une ou deux fois par an dans les deux maisons de retraite, les Cèdres et le Val Fleuri.

La chorale est dirigée par le jeune Chef de Chœur François Mougins-Cuisy, professeur de clarinette à l'Ecole de Musique de Limeray. Il est également Chef d'Harmonie à Savigny-sur-Braye et Chef de Chœur de trois autres chorales dans le département. Son répertoire est large et divers : chansons françaises, chants traditionnels, chants du monde, ainsi que des chants sacrés et liturgiques.

Vous pouvez faire appel à eux pour des célébrations de mariages.

Les répétitions décontractées et joyeuses se font les lundis de 14h à 15h30 à la salle Beslin de St-Georges-sur-Cher.

Contact coordinatrice :

Jeannette Launay - 06 15 14 57 71.



Ecolegram



Les réunions se succèdent, les projets avancent et pendant ce temps, de nouvelles têtes sont venues soutenir l'activité.

Très rapidement, quelques manifestations ont pu être proposées : Halloween le 31 octobre, la bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture le 3 novembre, la vente de chocolat de Noël, ainsi que le Marché de Noël le 1^{er} décembre.

Cette nouvelle année sera marquée également par un après-midi Carnaval le 29 février, une soirée moules frites le 3 avril ainsi que la traditionnelle chasse aux œufs et la Kermesse de l'école qui viendra clôturer cette année scolaire.

Le bureau est également en réflexion sur d'autres projets dont nous vous parlerons en temps voulu.

Comme vous le savez, les bénévoles visent à aider au financement des projets d'école, du matériel scolaire et périscolaire, tout en proposant aux enfants des manifestations ludiques dans un esprit de convivialité et de partage.

Nous sommes amenés à solliciter les parents ponctuellement au cours de l'année pour fabriquer des gâteaux lors de certains événements ou être présents pour nous aider dans l'organisation et nous soutenir dans la tenue de stands, et ce toujours sur la base du volontariat.

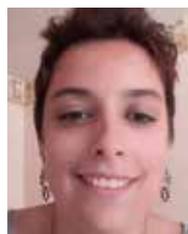
Notre capacité d'action dépend directement de la mobilisation des parents. En fonction des envies et des disponibilités de chacun, toutes les implications sont possibles.

Alors que ce soit pour une heure, une journée ou tout au long de l'année, rejoignez-nous...

Notre bureau :



Philippe Bourgoin
Président



Jessica Feity
Vice-secrétaire



Guylaine Meusnier
Trésorière



Laure Blanluet
Vice-Présidente



Emilie Fournier
Vice-trésorière



Aurélie Guillemain
Secrétaire

Le souffleur endormi



Convité à un « Dîner bien tranquille », comédie en deux actes de Martine Huet, le public est venu très nombreux.

La troupe du Souffleur Endormi, soutenue par les rires des spectateurs, a pris beaucoup de plaisir à jouer durant ces trois représentations.

Notre but était de distraire l'auditoire et nous pensons avoir réussi. Alors, un grand merci pour vos encouragements et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'Association France Alzheimer 41, antenne de Montrichard

Accueille les malades tous les lundis après-midi de 14h à 17h.
EPHAD de Montrichard,
14 Rue des bois.
Atelier mémoire, jeux, goûters, spectacles, sorties.

Ces permanences sont animées par des bénévoles formés à la maladie. Nous recevons les familles sur rendez-vous. Une formation des aidants, gratuite, a lieu deux fois par an.

Pour tous renseignements :
Tél. 07 69 56 07 95

Secours Populaire

Encore une année bien remplie pour l'antenne du Secours Populaire de St-Georges. Une quarantaine de familles (soit 96 personnes) y trouve un peu de réconfort et les enfants ne sont pas oubliés.

Grâce à la gentillesse du responsable de l'aérodrome de Dierre, quelques enfants ont pu profiter d'un baptême de l'air au-dessus des Châteaux de Chenonceau et d'Amboise. Ce souvenir restera gravé dans leur mémoire bien longtemps.

La journée des oubliés des vacances, fin août à eu lieu à Châteauroux au moment des Championnats du monde de voltige aérienne, journée qui a bien marqué les esprits également.

Nous avons participé au Forum des Associations en septembre et au Marché de Noël en décembre.

Notre braderie du 6 novembre a été un beau succès, les visiteurs ont été nombreux et chacun a trouvé un petit trésor à emporter. Un grand merci à nos partenaires sans qui nous ne pourrions pas fonctionner : Intermarché de Noyers-sur-Cher et Bléré, Carrefour

de Faverolles-sur-cher, Netto de Montrichard, Super U de Chissay, les boulangeries Deniau, le Ptit Fournil et de la Gare de Montrichard ainsi que Pat-à-pain de Noyers-sur-Cher.

Notre prochaine collecte alimentaire aura lieu en février prochain (la date sera communiquée ultérieurement).

Un grand merci à tous pour votre soutien.

Contact : 06 45 81 53 53



Comité FNACA

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le vendredi 27 septembre 2019 en présence d'une cinquantaine de participants.

En premier lieu, nous avons observé une minute de silence pour nos disparus. Nous avons, ensuite, présenté le compte rendu financier suivi du rapport sur les activités passées et à venir.

Pour conclure, nous avons procédé à une remise des cartes et calendriers 2020, en présence de Jean Goujon, secrétaire départemental de la FNACA.

Nous avons terminé cette journée avec un repas préparé par un traiteur de notre localité.



UNC AFN

Voilà déjà plus d'un an que nous avons commémoré le centenaire de la fin de la première guerre mondiale et cela restera un souvenir inoubliable pour notre commune. Tous les efforts des participants, petits et grands, jeunes et anciens, associations, particuliers sous la baguette magique d'une organisatrice en chef remarquable, ont remué les cœurs, tellement le souvenir de cette guerre était, pour une journée au moins, au milieu de nous, près de nous et en nous.

Les Anciens Combattants d'Algérie, l'UNC et les autres, en participant aux commémorations de 8 mai et 11 novembre, contribuent à ne pas oublier le sacrifice des enfants de la France, morts au cours de toutes les guerres et à ceux maintenant qui luttent au centre des conflits internationaux tel qu'au Mali. Une pensée pour les 18 soldats français morts en 2019 au service de la France.

Encourageons nos compatriotes de St-Georges, les jeunes gens, les enfants des écoles à se joindre à nous lors de ces cérémonies.

Ayant à cœur de ne pas oublier.



Judo Club



En juin dernier, s'est tenue la fête du judo au club de St-Georges-sur-Cher. Ce moment privilégié permet à nos licenciés d'effectuer des démonstrations du travail réalisé tout au long de l'année. De courts combats sont organisés par niveaux et une médaille est remise en fin de compétition. S'en suit la distribution des nouveaux grades par le professeur, François Lecomte.

L'un des moments forts de cette journée est l'attribution de la coupe du Club. Cette coupe récompense l'assiduité aux cours, la participation et les résultats en compétition, l'attitude et le comportement sur le tatami, la transmission du savoir aux grades moins élevés, le parcours technique.

Cette année, elle a été attribuée à Emmy Tracz, jeune judoka de treize ans qui a commencé, en éveil judo, à quatre ans dans notre Club et pratique donc à St-Georges depuis une dizaine d'années. Emmy s'est avouée « surprise » de ce choix, elle ne s'y attendait pas, mais François a souhaité souligner, par ce trophée, la persévérance dont fait preuve Emmy depuis toutes ces années, l'ensemble de ses performances et son esprit de camaraderie sur le tatami.

Ce jour-là, en recevant ce prix, elle a symbolisé ce qui porte les valeurs du judo : humilité, goût de l'effort, respect de l'autre, partage, courage et ténacité. C'est au nom de ces valeurs que le Club de judo vous souhaite une très belle et heureuse année 2020 et vous donne rendez-vous pour sa fête en juin 2020 !

- Judo-Jujitsu adultes : Lundi 20h30-22h - Vendredi 20h30-22h00.
- Taïso : mercredi 20h30-22h - vendredi 19h15-20h15.
- Judo Enfants : Lundi - 17h15-18h15 : débutants - 18h15-19h15 : mini-Poussins & poussins - 19h15-20h30 : benjamins + minimes, et Mercredi - 16h - 17h : débutants et mini-poussins - 17h-18h : éveil-judo - 18h -19h : poussins et mini-poussins - 19h-20h15 : benjamins + minimes.

Plus d'informations sur :
www.judoclub-stgeorgesvaldecher.fr



Ping-Pong

PING PONG CLUB
SAINT GEORGES



La 1^{ère} phase de la saison 2019/2020 a débuté fin septembre avec deux équipes engagées dans le championnat départemental. L'objectif restera le maintien pour chacune d'entre elles.

Le Hall Sportif rénové nous a permis de recommencer les entraînements et les compétitions pour la plus grande joie de tous.

Nous vous rappelons les horaires des entraînements :

- De 19h à 20h30 les vendredis scolaires pour les jeunes en loisirs.
- De 20h à 22h, les mardis, et de 20h30 à 22h30, les vendredis pour les adultes en loisirs et compétition.

Nous espérons que ces nouveaux locaux attireront de nouveaux joueurs car malheureusement notre effectif n'a cessé de diminuer ces dernières années. Nous remercions Christian qui, cette année, a proposé de s'occuper de l'entraînement des jeunes.

Nous remercions également la Municipalité qui nous soutient, afin que nous puissions pratiquer notre sport dans des conditions optimales.

Contacts : Jean Michel Janssens : 06 71 10 01 71
Gilles Pellé : 06 41 92 06 94
Christian Vandendriessche : 06 73 47 46 73



La Plume Tourangelle



C'est reparti chez les fous du « volant »

Notre nouvelle saison sportive a recommencé dès les Forums des Associations de St-Georges et de Montrichard auxquels nous étions présents.

Grâce à cela, nous avons enregistré un nombre assez important de nouveaux adeptes, principalement adultes, pour une pratique du badminton en loisirs, comme la majorité de nos membres.

Nous avons également accueilli de nouveaux compétiteurs. trices venus d'autres clubs mais également en interne grâce aux progrès qu'ils ont réalisés, ce qui nous a permis d'inscrire trois équipes en championnats interdépartementaux : 1 équipe « full homme » et 2 équipes en « mixte »... ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Bravo à eux de s'être lancé dans la compétition !

En revanche, si le groupe de jeunes de la catégorie « ados » est stable, celui des plus jeunes débutants (6-12 ans) a vu son effectif dégringoler... Est-ce en partie la crainte des parents de ne pas pouvoir compter sur l'encadrement des jeunes le mercredi compte-tenu de l'appel à volontaires fait lors de l'Assemblée Générale de fin juin ? C'est probable, en tout cas une



chose est sûre : l'encadrement des jeunes est assuré grâce à l'investissement des bénévoles qui, en tant que compétiteurs et disposant du matériel pédagogique requis, ont la volonté et les moyens de faire progresser nos jeunes.

En tout cas, cela confirme le fait que si le badminton est un sport facilement accessible, il l'est dans les deux sens, la statistique départementale faisant état d'un turn-over moyen de près de 30%...

Ce n'est évidemment que le début de l'année et les inscriptions se poursuivent...

Enfin, en ligne de mire de notre saison sportive, il y aura la 2^{ème} édition de notre tournoi « Doubl'Impact » que nous organiserons les 21 et 22 mars prochains au gymnase communautaire de Montrichard.

Cette nouvelle saison est belle et bien repartie chez les fous du « volant » !

Yvan Schwanger, secrétaire LPTSG



Les Dragons - Hand Ball



La saison 2019/2020 des handballeurs est repartie. Comme tous les ans, nous organisons notre désormais traditionnelle soirée Tartiflette animée par notre DJ habituel. Cette année elle se déroulera **le samedi 18 janvier 2020** à la Salle des Fêtes de St-Georges. Tous nos bénévoles comptent sur votre présence lors de cette soirée de folie. N'hésitez pas à en parler autour de vous, de vous inscrire soit auprès d'un Dragon de votre entourage soit auprès de notre président Mickael Fontaine.

Les bénéfices de cette soirée permettront, entre autre, de nous équiper et de maintenir le club en bonne santé financière. Merci pour votre contribution.

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble de nos sponsors qui nous accompagnent dans cette aventure handballistique et pour certains depuis de nombreuses années.

A ce jour, nous avons trois équipes

Les jeunes :

6/10 ans et 10/12 ans : ils sont entraînés le mardi soir de 17h45 à 19h30 par Mathys. L'ambiance y est très sympathique et nos jeunes Handballeurs progressent vite. Il est toujours possible de venir renforcer le groupe.

Les Adultes :

Loisir : jeudi 19h45 à 21h30

L'ambiance joyeuse et compétitive est au rendez-vous de chaque groupe. Des matchs, des plateaux et tournois sont organisés pour le plaisir de tous nos joueurs.

Retrouvez toutes nos actualités sur notre page Facebook : St-Georges Handball-les Dragons

Renseignements et contact :

06 10 69 33 06 et dragons-hb41laposte.net

U.S.S.G.



**A l'Union Sportive de Saint-Georges :
Jeunesse et féminisation**

210 licenciés

2 équipes Seniors – Vétérans

1 équipe Seniors Féminines

Des équipes Jeunes U18, U15, U13, U11, U11 F, U9 et U7

30 dirigeantes et dirigeants

Des éducateurs, 2 arbitres et 1 directeur technique

**A l'USSG, Jacques Chauvin « un Président satisfait »
de ce début de saison 2019-2020 !**

Un effectif qui se maintient (210) ! L'USSG se situe dans « le top ten » des clubs en Loir et Cher en effectif (7^{ème}). Quelques vétérans en moins, mais davantage de seniors féminines, et un effectif de jeunes stable.

L'engouement pour le ballon rond, la féminisation et le pari gagnant de miser sur les jeunes : trois éléments fondamentaux qui font le succès de l'USSG, sans oublier la convivialité et le soutien de nos partenaires.

Le ballon rond fait toujours battre le cœur des sportifs amateurs. L'USSG suit les statistiques nationales au niveau effectif global : la FFF est la fédération sportive qui regroupe le plus de licenciés.

Les deux étoiles brillent toujours dans les yeux des garçons et l'engouement n'est pas retombé. Quant aux filles elles se sentent de plus en plus motivées depuis la Coupe du Monde féminine.

Et l'USSG bat les records de féminisation au niveau répartition des effectifs ! Alors qu'au niveau national 10% des effectifs sont féminins, à l'USSG les femmes représentent 20 % de l'effectif !

21 seniors, 14 jeunes et 5 dirigeantes (dont une responsable d'équipe) ne s'en laissent pas compter, et démontrent chaque jour qu'elles sont parfaitement intégrées dans un sport qui ne leur était pas forcément ouvert mais où elles ont su faire leur place et se faire accepter. Pour preuve, cette

année une équipe U11F et une équipe seniors féminines sont engagées. Le District de Loir-et-Cher suit avec attention l'évolution des féminines qu'il soutient.

Et Julien dit « Zizou », qui anime le pôle féminin, attend avec impatience le tournoi national U11F qu'il organise les 30-31 mai et 1er juin 2020. Le tournoi sera parrainé par une joueuse professionnelle et de nombreuses animations sont prévues.

Miser sur les Jeunes, les former à la technique et aux règles du fair-play au sein de l'Ecole du Football, est une opération qui s'avère gagnante car nous constatons que les enfants restent fidèles à l'USSG lors de leur progression en catégorie.

U7, U9, U11, U11F, U13, U15 et U18 cette année, toutes les catégories sont engagées ! Merci à tous les encadrants.

L'Ecole de Football prépare les futurs seniors de demain...

Quant aux résultats, ils sont là...

L'équipe première est en haut de tableau, les U15 sont en tête de tableau et toutes les autres équipes ont des résultats tout à fait honorables.

Toutes mes félicitations !

Bravo à Christophe, notre responsable technique, et à tous les responsables d'équipes, Matthieu, Pascal, Corinne, Sébastien, Julien, Maxime, Fred et Corentin, Lénéïc, Olivier, Arnaud, Mathieu, Aurélie et à tous les encadrants qui les accompagnent.

Et bien sûr merci aux parents et aux bénévoles qui contribuent à la réussite sportive de l'USSG, et à entretenir un climat de convivialité au sein de notre club.

Après la soirée Créole et le Noël des enfants, nous vous donnons rendez-vous pour la soirée basque (7 mars), le tournoi national des U11F (Pentecôte) et le tournoi Seniors (juin).

Merci à tous !
Jacques CHAUVIN et le
Conseil d'Administration

**Si vous souhaitez
rejoindre l'USSG,
vous pouvez contacter
Alexandre
au 06 99 79 04 45.**



L'Alerte SG

Une rentrée artistique et sportive prometteuse.

Vous avez été nombreux, cette année encore, à vous inscrire ou inscrire vos enfants dans les activités Danse « New Girly » et Fitness de notre association.

Côté Fitness, une nouvelle activité, le « Girly Fit », proposée les mercredis, de 19h30 à 20h30, a fait une entrée retentissante et permet à ses pratiquantes d'allier le renforcement musculaire, le cardio respiratoire modéré et l'éveil de la sensualité, au travers d'enchaînements simples et féminins. Dans une ambiance détendue et conviviale, cette activité permet de se reconnecter à son corps, afin d'être mieux dans sa peau.

Nous avons également le plaisir de compter beaucoup de motivées pour le cours de « Renforcement Musculaire » du lundi soir, et toujours un cours de « Cardio Training », les jeudis soirs, qui continue d'accrocher son public.

Ainsi, c'est un bilan positif pour la Section Fitness de l'Alerte, qui compte plus d'adhérentes que l'an dernier.

Côté Danse, nous avons le plaisir, depuis quelques années, d'accueillir, petites, petits (3 garçons inscrits cette année, dont nous sommes très fiers) et grandes danseuses, dans six cours de niveaux différents et adaptés, allant de trois ans à adultes.

Deux cours ont dû être ajoutés en deux ans, pour pallier aux nombreuses demandes d'inscription pour les enfants âgés de 3 à 9 ans. Chaque année, tout le collectif « New Girly » s'investit et répète, afin de vous présenter ses galas de Noël et de fin d'année, que vous êtes de plus en plus nombreux à venir apprécier et l'on vous en remercie.

Chaque gala est différent, de par son thème, ses décors (que j'ai à cœur de créer moi-même) ainsi que ses costumes (achetés ou cousus par ma super maman). Mais la magie ne pourrait opérer sans l'aide de mon mari, mes amis et des parents bénévoles qui nous aident chaque année le jour J.

Ainsi, l'année dernière, ont été présentés « Merci Père Noël » en janvier 2019 et « Opéra Rock » en Juin 2019.

Notre dernier gala en date « En attendant Noël... » a eu lieu le 21 décembre et nous préparons déjà activement notre prochain gala de fin d'année, sur le thème « Danse sur la Terre », espérant vous trouver encore nombreux.

En attendant merci à toutes et à tous, pour votre investissement et votre enthousiasme.

Contacts : Aurélie Pires Areias (professeur de fitness, danse et chorégraphie) 06 61 43 19 25

Site pro Facebook (page public) : Aurélie Fitness & Danse



Tennis Club

L'année tennistique 2018-2019 a été très bénéfique. En effet, nous avons enregistré trois montées dans nos différents championnats. En vétérans et en seniors, avec en prime, une ascension en Départemental pour notre équipe1 en hiver.

Félicitations à tous nos joueurs.

La nouvelle saison a repris mi-septembre avec une évolution du nombre de licenciés, surtout chez les jeunes.

Nous avons réintégré nos cours pour les jeunes dans le gymnase rénové récemment. Un très bel équipement qui va

permettre de pratiquer notre sport dans de parfaites conditions. Un grand merci à la municipalité pour cette réalisation.

Résultats concernant le championnat vétérans 2019-2020 : Montée de l'équipe 2 et 2^{ème} place pour la 1, bravo !

Nos tournois internes se dérouleront courant mars pour les simples, et juin pour les doubles.

Rendez-vous le 28 mars 2020 à la Salle des Fêtes de St-Georges, à 19h30, pour notre traditionnelle soirée avec cette année un repas antillais. Venez nombreux vous éclater dans une très bonne ambiance.

Nous remercions encore une fois tous ceux qui, bénévolement ou financièrement, participent au bon fonctionnement de la vie du club et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux licenciés.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments toujours aussi conviviaux et sportifs.

Contacts :

Alain Borie (Président) : 02 54 32 95 54 - 06 73 75 63 88

Antoine Piron (Vice-Président) : 02 54 32 75 45 - 06 28 51 99 82





Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site : www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde / Resogarde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :
appelez le 3237 (24h/24)

Liste des manifestations 2020

Janvier

05/01/20

Randonnée galette
Comité d'Animation

08/01/20

Don du Sang

10/01/20

Vœux du Maire

11/01/20

Bal Folk : Coopérative scolaire

18/01/20

Tartiflette du Handball

25/01/20

Saint Vincent des Vignerons
des Coteaux du Cher

31/01/20

Galette FNACA

Février

02/02/20

Choucroute
Donneurs de sang

08/02/20

Soirée Fitness - Alerte

22 & 23/02/2020

Stage de Danse
et Percussions Africaines

29/02/20

Carnaval - Ecolegram

Mars

01/03/20

Violoncelle de Camille

07/03/20

Soirée Basque USSG

14 et 15/03/2020

Week-end Africain (Stage
danse, percussions et repas)

21/03/20

Loto des Pompiers

28/03/20

Soirée dansante Tennis Club

Avril

01/04/20

Don du Sang

03/04/20

Soirée Moules/Frites - Ecolegram

05/04/20

Après-Midi Bal Accordéon

Mai

01/05/20

Randonnée du 1^{er} Mai
Comité d'animation

08/05/20

Cérémonie du 8 mai
suivie du spectacle
«Satin Doll Sister»

Juin

06/06/20

Spectacle fin d'année
Doudoumb'a

13/06/20

Gala de Danse l'Alerte :
Danse sur la Terre

17/06/20

Don du Sang

20/06/20

Fête de la Musique

27/06/20

Spectacle et Kermesse
de l'école

Juillet

13/07/20

Fête Nationale
Comité d'Animation

17-18/07/2020

Week-end Jour de Cher

25/07/20

Concours de pétanque
Age d'Or

Août

22/08/2020

Concours de pétanque
Age d'Or

Septembre

02/09/20

Don du Sang

05/09/20

Forum des Associations

27/09/20

Randonnée
Comité d'Animation

Octobre

10/10/20

Bal Trad Atelier de Musique

17/10/20

Repas des Aînés

30/10/20

Concert Festillésime :
Ensemble Orchestral
du Loir-et-Cher

31/10/20

Repas du Judo

Novembre

07 au 08/11/2020

Stage danse,
percussions Doudoumb'a

14/11/20

Tartiflette : organisée
par l'USSG Football

27-28 et 29/11/2020

Représentation :
Théâtre le Souffleur Endormi

Décembre

06/12/20

Marché de Noël

16/12/20

Don du Sang

19/12/20

Gala de Danse :
Le Noël Disney de l'Alerte

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Écho paraîtra début juin 2020. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 14 mars 2020** à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr